

Société de la **Place des Arts** de Montréal
Rapport annuel **2017/18**

PRINTEMPS NORDIQUE



Place des Arts
Québec 

02	Message du président du conseil d'administration
03	Message du président-directeur général
07	Printemps nordique
08	Rapport d'activités
12	Statistiques
14	Plan stratégique
	Gouvernance
16	Conseil d'administration
20	Direction de la Place des Arts
21	Suivi des exigences législatives et gouvernementales
	Information financière
24	Résultats financiers
26	États financiers
	Annexes
41	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants
46	Suivi des actions / Plan d'action de développement durable
54	Calendrier des activités
58	Compagnies résidentes et partenaires



La pièce *Le bizarre incident du chien pendant la nuit* aura marqué la première saison suivant l'arrivée de Jean-Simon Traversy et David Laurin à la direction artistique de DUCEPPE.

PHOTO: © CAROLINE LABERGE

Mission La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette et d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

Lettre à la ministre de la Culture et des Communications

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 20 décembre 2018

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2018.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



JEAN LAURIN



JEAN LAURIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARC BLONDEAU
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Message du président du conseil d'administration

JEAN LAURIN

Une institution publique en plein élan

En 2017-2018, Place des Arts a obtenu des résultats impressionnants qui témoignent de la richesse de sa programmation et de la compétence de toutes ses équipes. Alors que la concurrence demeure aussi vive, Place des Arts a su attirer de nouveau plus d'un million de personnes et hausser le taux d'assistance à ses spectacles témoignant ainsi du magnétisme qu'exerce le plus grand complexe de diffusion des arts de la scène au Canada.

L'année a été particulièrement chargée sur le plan de la gouvernance institutionnelle; différentes échéances ont amené le conseil d'administration, l'équipe de direction et sa fondation à participer à des exercices de réflexion et de reddition de comptes qui nous ont permis de prendre la mesure du chemin parcouru et de nous questionner pour mieux envisager l'avenir de Place des Arts ainsi que son rôle à titre d'institution publique ancrée dans sa communauté.

Une revue de mandat satisfaisante

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le ministre de la Culture et des Communications (MCC) est tenu à tous les dix ans de faire rapport au gouvernement du Québec sur l'application de la loi constitutive de la Société. Ce rapport doit contenir une évaluation de l'efficacité et de la performance de la Société, incluant des mesures d'étalonnage ainsi que des recommandations sur l'actualisation de sa mission. Ce processus connu sous le nom de revue de mandat, initié l'an dernier par le MCC avec l'aide d'une firme comptable externe, a été complété cette année.

Le rapport final a été déposé en juin 2018 à l'Assemblée nationale et confirme que la Société s'est acquittée de l'ensemble de ses responsabilités en matière de gouvernance, qu'elle livre ses services conformément aux priorités gouvernementales, qu'elle est bien gérée et que sa performance se compare avantageusement aux autres complexes culturels de même taille en Amérique du Nord. Ce rapport indépendant atteste de la solidité de la gestion et de la gouvernance de la Place des Arts tout en identifiant des pistes d'amélioration de certains processus.

Dévoilement de la nouvelle Politique culturelle

L'exercice financier a également été marqué par le dévoilement d'une nouvelle politique culturelle du gouvernement du Québec fort attendue, jumelée à un plan d'action gouvernemental ambitieux. Cette nouvelle politique, qui fait suite à une vaste consultation publique de la population, du milieu culturel et des sociétés d'État, traduit une volonté de

reconnaître le rôle essentiel de la culture dans l'épanouissement individuel et collectif et son lien indissociable avec l'éducation.

Le plan d'action gouvernemental en culture qui accompagne cette politique culturelle comporte 41 mesures pour concrétiser les objectifs énoncés dans cette dernière, dont certaines relèvent directement de la Place des Arts. Nous sommes heureux que le gouvernement du Québec, en plus d'offrir un appui financier pour la mise en place de ces mesures, reconnaisse formellement le levier extraordinaire et l'acteur de changement positif qu'est Place des Arts pour l'ensemble du milieu culturel québécois et sa population. Place des Arts entend jouer pleinement le rôle qui lui a été confié et déploie déjà certaines activités qui cadrent parfaitement avec la politique gouvernementale. Pensons notamment à des initiatives qui continuent de croître comme le Programme d'accessibilité aux arts de la scène, rendu possible grâce à la collaboration essentielle de la Fondation de la Place des Arts, qui rejoint déjà 150 000 personnes dans ses espaces publics et ses salles ainsi qu'au programme de formation des enseignants et des artistes médiateurs.

Vers une nouvelle planification stratégique 2018-2022

Dans la foulée du dépôt de la nouvelle politique culturelle, le MCC a déposé un nouveau plan stratégique au printemps 2018 axé sur l'implication des citoyens dans la création d'une culture dynamique ainsi que sur l'innovation et le développement culturel dans un contexte en évolution, initiant ainsi pour la Société un nouveau cycle de planification stratégique.

La Société a donc débuté sa réflexion sur la nature de ses activités; son rôle à titre d'institution publique; les attentes du gouvernement, de sa clientèle et de la population; les impacts bénéfiques qu'elle peut générer; et les manières d'améliorer l'accessibilité aux arts de la scène et à la culture pour de nouveaux publics. Il se dessine un désir de se rapprocher de sa communauté et d'élargir ses clientèles. En outre, la mise en valeur du plein potentiel de l'Esplanade de

la Place des Arts – qui conclura en 2019 la dernière étape de son réaménagement avant le chantier de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) et qui pourra déjà accueillir une programmation dédiée, populaire, participative et gratuite reflétant l'enracinement de Place des Arts dans la communauté et ses innombrables partenariats avec des organismes du milieu et des créateurs de tous les horizons – s'avère incontournable à nos yeux.

Place des Arts est en plein élan. Place des Arts est en bonne santé financière. Place des Arts a tous les moyens en main pour consolider ses nouveaux acquis, en faire rejaillir les bienfaits sur sa communauté et poursuivre son essor. Au cours de cet exercice très fertile, le conseil d'administration aura bénéficié encore une fois de la grande assiduité de ses membres, tous bénévoles. J'adresse à chacune et chacun mes remerciements.

Je remercie les employés et l'équipe de direction pour leur engagement de même que le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, les compagnies résidentes, les producteurs et partenaires qui contribuent à faire vivre et rayonner la Place des Arts.

Merci Marc Blondeau

En fin d'exercice, le président-directeur général Marc Blondeau a annoncé son départ à la retraite. Son bilan est éclatant. Nommé en février 2012, il a piloté le repositionnement de Place des Arts après l'ouverture de la Maison symphonique et la création de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, multiplié les partenariats avec les producteurs et les créateurs, dynamisé la collaboration avec les compagnies résidentes, mené de grands travaux de rénovation, dirigé des projets technologiques marquants comme la nouvelle billetterie, initié la transformation du MACM, instauré un climat de travail positif et valorisant et assuré une gestion rigoureuse. Par ses qualités humaines et son leadership, il a été pour Place des Arts un PDG d'exception à une période exceptionnelle. Au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe de Place des Arts, je lui adresse mes chaleureuses félicitations et ma plus sincère reconnaissance.

Message du président-directeur général

MARC BLONDEAU

Votre Place des Arts

« Tout d'abord, merci beaucoup pour ce beau projet que j'étais tellement contente de vivre une fois de plus! Mes élèves ont été emballés par l'expérience et c'est un pur bonheur de les voir, une fois de plus, transformés par leur slam et par leur performance à la Place des Arts! Nous sommes privilégiés de vivre cela à la fois à la Place des Arts et dans l'école. Le fait de recevoir en classe une artiste aussi près des jeunes et ouverte à eux, pour ensuite la voir en spectacle à la Place des Arts a été une expérience magique. »

– JULIE LAVALLÉE, ENSEIGNANTE, ÉCOLE SECONDAIRE ÉVANGÉLINE

Ce commentaire, d'une enseignante ayant participé avec sa classe à un atelier pratique de slam avec Queen Ka dans le cadre du Programme éducatif de la Place des Arts, montre avec éclat l'effet extraordinaire et transformateur que peuvent avoir les activités offertes au sein du Programme d'accessibilité aux arts de la scène (PAAA) initié en 2002 par la Place des Arts. Le PAAA – qui comporte cinq volets (Famille/Jeunesse, Éducation, Animation culturelle, Résidences/Coproductions, Art adapté) visant les jeunes et les familles, les artistes ainsi que les milieux de la culture, de la santé et des services sociaux – a pris de l'ampleur au fil du temps, notamment grâce à l'appui continu de la Fondation de la Place des Arts, et est un trait d'union entre la Place des Arts et un grand nombre de communautés de tous les horizons. La création de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme en 2011 a aussi permis d'accroître le déploiement d'un large éventail d'activités gratuites accessibles à l'ensemble de la population. La réfection en cours de l'Esplanade offre une possibilité unique d'élargir encore la portée des actions de la Place des Arts.

À titre de société d'État du gouvernement québécois et de diffuseur national des arts de la scène, la Place des Arts, depuis sa création il y a 55 ans, est le point central d'un formidable écosystème qui rassemble artistes, créateurs, producteurs, spectateurs et tout le milieu culturel. Par sa présence et les partenariats qu'elle noue, elle enrichit et stimule la vie culturelle, rend accessible et sensibilise le public québécois aux diverses formes d'arts de la scène, rôle dont elle s'acquitte avec passion et enthousiasme.

Le déploiement d'une nouvelle politique culturelle porteuse et d'un plan d'action gouvernemental, avec lequel s'accorde déjà la vision de notre Société et les objectifs de certains des programmes qu'elle met de l'avant depuis plusieurs années en vue de favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, est particulièrement réjouissant de même que le rôle spécifique qui est confié à la Place des Arts dans certains aspects de sa mise en œuvre.

La Place des Arts est animée par le désir de continuer à s'ouvrir à la communauté et aux clientèles qui ne la fréquentent pas encore. Elle veut rejoindre de multiples collectivités, le milieu éducatif, de nouvelles clientèles et développer des programmes et des activités avec ceux-ci pour qu'ils s'approprient encore davantage la Place des Arts et ses espaces et puissent bénéficier du contact avec les arts et la culture afin d'améliorer leur qualité de vie.

Des espaces renouvelés et en devenir

La Place des Arts change, elle est plus belle que jamais. Après avoir remporté cette année le Prix d'excellence en architecture 2017 décerné par l'Ordre des architectes du Québec pour le projet récent de rénovation



de la Salle Wilfrid-Pelletier et de ses foyers, des travaux d'amélioration des infrastructures et des équipements de notre amphithéâtre emblématique ont été effectués afin notamment de mettre en valeur l'espace du Bar Pellan et de procéder à l'enlèvement des lustres afin de restaurer ces véritables œuvres d'art. L'œuvre de Federico Carabajal, *Fiction opalescente*, a été sélectionnée, à la suite d'un concours d'œuvres d'art éphémères, pour habiller les structures d'éclairage pendant cette période. Cette année réservait toutefois une nouveauté de taille pour les Montréalais et les visiteurs de l'extérieur de la ville : ils ont vu se rafraîchir pendant un été de records de chaleur. Une dernière phase des rénovations avant la mise en branle de la transformation du MACM en 2019, le réaménagement de l'embarquement principal donnant accès à l'Esplanade depuis la rue Sainte-Catherine, a officiellement été lancée à la fin de l'été. Nous avons également dévoilé avec le MACM en avril, au terme d'un concours d'architecture, le projet retenu pour le nouveau Musée : la proposition du consortium d'architectes québécois Saucier+Perrotte Architectes / GLCRM & Associés Architectes mise avec brio sur l'ouverture et la luminosité des espaces afin de consolider le lien privilégié qui unit le MACM au quadrilatère de la Place des Arts et au Quartier des spectacles. À terme, tout le potentiel déjà visible n'en sera que multiplié : cette immense place publique ouvre déjà un monde de possibilités permettant à la Place des Arts d'amplifier son rôle auprès du milieu des arts de la scène et de sa communauté.

2017-2018 : faire le plein d'émotions

Un caractère historique a continué de revêtir notre programmation à la fin de l'année 2017, une année d'anniversaires pour Montréal et pour la Place des Arts et une occasion pour nous de rappeler le rôle majeur joué au fil des décennies par ce lieu qui est devenu aujourd'hui le plus grand complexe culturel en arts de la scène au Canada. La saison s'est ouverte sur une collaboration grandiose entre l'Office national du film (ONF) et la Place des Arts mettant à profit ce magnifique cadre architectural. Des projections immersives géantes, faisant danser les murs extérieurs de nos salles, ont transporté le public. *Expo 67 live*, qui a constitué un rappel éblouissant de cet été marquant se prolongeait dans une exposition fascinante présentée dans notre salle d'exposition afin de souligner les 50 ans de l'inauguration de l'Édifice des théâtres qui avait été érigé en 1967 pour accueillir le Festival mondial, présenté en marge de l'exposition universelle. À l'occasion du vernissage, le regretté Albert Millaire, dans ce qui fut l'une de ses dernières apparitions publiques, est venu raconter le souvenir de sa participation au gala d'inauguration de cet événement marquant et sa rencontre inoubliable avec le grand comédien et metteur en scène anglais Laurence Olivier.



Au tournant de 2018, nous étions fin prêts pour écrire une nouvelle page de l'histoire de la Place des Arts en présentant le Printemps nordique : premier événement du genre au Québec, ce rendez-vous échelonné sur tout un mois a rassemblé une variété inédite de spectacles d'artistes provenant de cinq pays nordiques – Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède – dans les différentes salles du complexe ainsi qu'une série d'activités publiques ouvertes à tous dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et sur l'Esplanade. Bien que nous revenons plus en détails sur cet événement d'exception dans les prochaines pages de ce rapport, je tiens à témoigner de notre fierté d'avoir rassemblé dans le cadre de cet événement multidisciplinaire d'envergure de nombreux partenaires culturels (Danse Danse, TOHU, Festival littéraire international Métropolis Bleu, Festival Immersif de *Kultur* et d'Art Scandinave, Orchestre symphonique de Montréal et Cinémathèque québécoise) et institutionnels (UQAM) du Québec de même que les ambassades de pays nordiques. Lieu public et ouvert au cœur de la ville, la Place des Arts était le lieu tout indiqué pour permettre la sensibilisation et la réflexion aux traits communs des pays et nations – incluant le Québec, les Premières nations et les Inuits – faisant partie de la culture nordique. Cette nouvelle initiative constitue par ailleurs un jalon important de notre stratégie internationale, celle d'affirmer et de poursuivre une tradition d'accueil d'événements à portée internationale. Le retentissement du Printemps nordique a confirmé le rôle essentiel que peut jouer et continuera de jouer la Place des Arts à cet égard.

D'un bout à l'autre, cette saison aura été l'occasion, en somme, de faire le plein d'émotions de tous genres : 2017-2018 a été riche en événements hors normes qui font de la Place des Arts un lieu unique dans une métropole qui éblouit par sa scène culturelle si vivante. Parmi ces moments inclassables, mentionnons *Dansons Montréal*, un spectacle citoyen et participatif qui a rassemblé sur l'Esplanade dix troupes de danse traditionnelle provenant de différentes communautés culturelles vivant à Montréal dans le cadre des Journées de la culture et du 375^e anniversaire de Montréal. Le programme de résidence et de coproduction de la Place des Arts a également donné lieu à une production hors de l'ordinaire : *Temporel*, un spectacle multidisciplinaire présenté à la Cinquième Salle alliant le sens de l'innovation de Michel Lemieux et de Victor Lemieux (4D Art), la créativité débordante de la troupe de cirque Les 7 doigts et le talent musical d'exception de Julien Mineau. Une soirée toute spéciale a permis de terminer 2017-2018 à la fois sur une note historique et par un regard porté vers l'un des nombreux projets qui nous attendent l'année prochaine : à l'occasion des 50 ans de la première des *Belles-Sœurs* de Michel Tremblay, une soirée festive ponctuée d'un bingo ludique animé par René Richard Cyr et les comédiennes qui composent la distribution de la version musicale de la pièce qui sera présentée dans notre complexe a été organisée au Salon urbain de la Place des Arts. À cette occasion, un grand nombre de comédiennes ayant incarné ces belles-sœurs au fil des ans ainsi que plusieurs acteurs des milieux culturel et théâtral



sont venus rendre de nouveau hommage, en sa présence, à cet auteur incontournable de la dramaturgie et de la littérature québécoises et à cette œuvre déterminante dans l'évolution de la société québécoise.

Une scène dynamique pour la chanson francophone

Il est réjouissant de constater que la demande est grandissante pour les spectacles de chanson francophone et que la Place des Arts demeure, en 2017-2018, un haut lieu pour la diffusion et la promotion de représentations en langue française. En effet, le nombre de productions ainsi que le taux d'assistance pour ces spectacles ont affichés des hausses au courant de l'année qui s'est terminée et témoignent de nombreux rendez-vous mémorables. Ce fut une année de retours : Jean-Pierre Ferland et Nana Mouskouri se sont produits à guichets fermés à la Maison symphonique. La Place des Arts a participé à ce mouvement en agissant comme présentateur de la récédive de l'infatigable Robert Charlebois et d'un nouveau spectacle de Kevin Parent. Aux performances de Patrice Michaud, Michel Fugain, Dumas et Yann Perreau présentées sur nos scènes, les Francos ont ajouté celles de Claude Dubois, Catherine Rainger, Camille, Pierre Lapointe, Grand Corps Malade, Roch Voisine, Annie Villeneuve, Andréanne A. Mallette, Florent Volland ainsi que les touchants hommages à Pauline Julien (*La Renarde, sur les traces de Pauline Julien*) et à Claude Léveillée (*Sur la lune : Souvenirs de Claude Léveillée*). C'est également à la Place des Arts que Petula Clark a souhaité renouer avec le public montréalais pour une prestation tout en français qui soulignait la sortie de son album *Vu d'ici*, entièrement écrit par des auteurs-compositeurs québécois.

Les compagnies résidentes : des partenaires précieux

Encore cette année, les compagnies résidentes ont contribué à la grande variété de l'offre à la Place des Arts et à l'effervescence continue dans nos salles. L'Opéra de Montréal a notamment séduit les foules avec *JFK*, un spectacle éclatant racontant avec toute la puissance de l'art lyrique les derniers moments de cette figure marquante de l'histoire américaine. Chez DUCEPPE, la présentation d'une nouvelle création de Michel Tremblay, *Enfant insignifiant !*, et une adaptation du célèbre roman *Le bizarre incident du chien pendant la nuit* auront marqué une saison de changement de garde : Jean-Simon Traversy et David Laurin à la direction artistique ont ainsi pris la relève de Michel Dumont, en poste depuis 1991 alors qu'Amélie Duceppe a remplacé Louise Duceppe à la direction générale. Les Grands Ballets ont eux aussi vécu des changements importants. Alain Dancyger, son directeur général, qui a tenu la barre pendant 22 ans et guidé le déménagement de la compagnie dans ses nouveaux locaux de l'édifice Wilder a annoncé son départ. Marc Lalonde a été nommé pour lui succéder à la direction générale. Sur le plan artistique, la toute première saison signée par le directeur artistique Ivan Cavallari a renforcé la vision de développement du ballet sous toutes ses formes en s'appuyant sur la technique classique et le renouveau chorégraphique.



Une offre variée et des salles comblées

La Place des Arts maintient son attrait inégalé sur la scène culturelle grâce à une offre variée qui rejoint un très large public. Ainsi, l'offre de spectacles produits par Place des Arts et tourné vers l'international incluait cette année la tournée d'adieu de Johnny Clegg, The Paco de Lucia Project, *TAO: Drum Heart*. Le Festival international de Jazz de Montréal a présenté une impressionnante brochette de vedettes dont Seal, George Thorogood, Herbie Hancock, et une rencontre envoûtante entre l'Islandais Olafur Arnalds et le Québécois Jean-Michel Blais. Dans la catégorie humour, Martin Matte avec son spectacle *Eh là là...!* à la Salle Wilfrid-Pelletier et François Bellefeuille avec *Le plus fort du monde* au Théâtre Maisonneuve ont été parmi les moments réjouissants d'une année charnière marquée par une restructuration d'un des grands producteurs du monde de l'humour. La catégorie comédies musicales nous a habitués à de fortes variations d'une année à l'autre en fonction du nombre de productions en tournées nord-américaines. En 2017-2018, la poussée de plus de 15 000 spectateurs a été principalement attribuable à une épatante adaptation des *Misérables*. L'œuvre qui a tenu l'affiche pendant 25 ans à Broadway a tenu l'affiche huit soirs à la Salle Wilfrid-Pelletier. La danse à la Place des Arts a attiré 161 593 spectateurs en 2017-2018, une augmentation de plus de 12 000 personnes. Au cours de cette année faste, notre partenaire Danse Danse a ramené au Théâtre Maisonneuve Les Ballets Jazz de Montréal avec *Dance me* sur la musique de Leonard Cohen et fait découvrir au public montréalais la compagnie taïwanaise Legend Lin.

La Place des Arts aura encore ravi les amateurs de musique classique en 2017-2018. La saison aura notamment vu se succéder à la Maison symphonique la violoniste Angèle Dubeau et son ensemble La Pièta; le retour des Violons du Roy dans une interprétation des *Cantates de Bach pour Noël*; et l'exceptionnel Marc-André Hamelin et le Pacifica Quartet. L'un des événements de l'année aura été la rencontre entre maestro Yanick Nézet-Séguin et l'Orchestre métropolitain et le pianiste montréalais d'origine ukrainienne Serhi Salov qui ont livré une performance remarquable. La Place des Arts, à titre de co-présentateur, a également renouvelé sa collaboration avec l'Orchestre symphonique de Montréal dans le cadre du festival populaire *La Virée classique* avec une trentaine de concerts gratuits ou à petits prix pour toute la famille. Toujours dans le registre de la musique classique, la 41^e édition du Festival de Lanaudière a été couronnée de succès. Les 12 concerts offerts dans l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, dont la gestion est confiée à la Place des Arts, de même que dans des églises de la région de Lanaudière, ont attiré quelque 50 000 mélomanes.

La capacité de répondre aux goûts et intérêts de nos auditoires se reflète dans le taux d'assistance à nos spectacles: il a progressé de deux points à 78 % et se trouve significativement plus élevé que le taux d'assistance moyen de 75 % enregistré par l'Observatoire de la culture et des communications dans les différentes salles de spectacle du Québec en 2017. Globalement, l'année a donc été très satisfaisante sur le plan des résultats: la Place des Arts a accueilli 992 représentations de spectacles et événements privés et a attiré 851 915 spectateurs. En plus de toutes les personnes qui ont pris place dans nos salles, quelque 149 500 visiteurs ont défilé dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et sa Salle d'exposition. C'est dire qu'encore cette année, plus d'un million de Québécois et de visiteurs du monde ont fait vibrer notre grand complexe culturel.

Au revoir et remerciements

C'est la dernière occasion qui m'est donnée de signer la revue des activités dans le rapport annuel de la Société de la Place des Arts de Montréal. Ces sept années ont passé comme un coup de vent. Je ne saurais exprimer toute ma reconnaissance aux employés pour leur passion, à l'équipe de direction pour son dévouement, au conseil d'administration pour sa sagesse, au gouvernement du Québec pour sa confiance. Mes remerciements vont également aux compagnies résidentes, pour leurs contributions inestimables, aux grand nombre de producteurs et de partenaires, réseau vibrant qui apporte un formidable dynamisme à nos activités, ainsi qu'à la Fondation de la Place des Arts pour son rôle de pilier dans nombre de nos initiatives en matière d'accessibilité aux arts et à la culture. Le privilège fut immense. Jouer ce rôle de trait d'union entre le génie des artistes et l'émotion du public est un emploi de rêve. Que le spectacle continue. Merci à tous, merci pour tout.

Smörgåsbord — Discussion

MERCI/TAK/PAKKA PÉR/KIITOS/ TAKK/TACK

Lavvo



Frimas

Sjón

Ane Brun

Tero
Saarinen
Company

Zero Visibility
corp.

Hotel Pro Forma & Latvian
Radio Choir



Printemps nordique

Du 4 au 29 avril

2018



Le Printemps nordique est l'une des initiatives de programmation les plus marquantes de l'histoire récente de Place des Arts. Plus de 80 artistes provenant de cinq pays nordiques – Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède, incluant des artistes originaires du Groenland (État associé au Danemark) ou du Sápmi (territoire autochtone transnational), plus de 25 représentations et 15 activités gratuites accessibles ont fait bouillonner les salles de la Place des Arts, de même que l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et l'Esplanade tout le mois d'avril.

Le désir de rassembler des artistes contemporains de multiples disciplines en provenance de tous les pays nordiques pour faire découvrir la grande vivacité créative de ces cultures est à l'origine de cet événement de nature inédite au Québec. Pour la plupart des artistes présents au Printemps nordique, il s'agissait d'une première performance au Canada. En théâtre, les spectateurs sont allés à la rencontre du célèbre acteur suédois Krister Henriksson dans un solo magistral avec *Doktor Glas*. En danse, Tero Saarinen, chorégraphe finlandais prolifique, ainsi que Ina Christel Johannessen et sa compagnie zero visibility corp., dont la réputation grandit sur la scène internationale, ont présenté avec *Breath et Again* des spectacles audacieux et marquants. En arts du cirque, avec *Dois*, les frères Sartori Do Vale sont montés sur la scène intime de la Cinquième Salle pour un premier spectacle commun mélangeant tir à l'arc, théâtre visuel et cirque.

Leges Motus Arvvas
Ragnar Dois
Jónasson
OSM Gunilla
Heilborn
Marionnetteatern Kulturhuset
Stadsteatern
Dramaten

Hotel Pro Forma, laboratoire international pour les arts visuels et la performance, et le célèbre chœur de chambre The Latvian Radio Choir ont offert avec *NeoArctic* un opéra électro sur les changements climatiques. L'artiste multidisciplinaire suédoise Gunilla Heilborn a présenté *The Knowledge*, un spectacle solo à mi-chemin entre l'art-performance et la conférence explorant le monde fascinant du cerveau. Pour les petits comme pour les grands, le Marionetteatern Kulturhuset Stadsteatern a présenté une création en temps réel où le papier a pris vie sous la forme de nombreux personnages. Enfin, la performance de la chanteuse pop Ane Brun, qui s'est produite partout en Europe au cours de la dernière décennie, et le mélange du joik (le chant traditionnel du peuple sâme) et de l'americana du duo Arvvas ont constitué deux propositions musicales renversantes.

Rassemblés sous le terme d'origine suédoise « smörgåsbord » – qui désigne un buffet scandinave autour duquel on discute et on échange des idées, de nombreuses activités gratuites incluant une exposition de photos, la présentation d'un lavvo (tipi sâme), la diffusion d'une création numérique spécifiquement commandée à des artistes danois pour la mosaïque d'écrans de la Place des Arts, des causeries sur des sujets à caractère social, des tables-rondes et des activités familiales ont permis à des milliers de curieux d'aller à la rencontre des cultures nordiques et ont confirmé le rôle de la Place des Arts comme lieu d'accueil privilégié pour des spectacles et des activités d'envergure internationale.

L'excellente couverture médiatique et le haut taux de participation aux différentes activités du Printemps nordique a permis de confirmer le réel désir du public de venir à la rencontre des cultures du monde et tout particulièrement, dans ce cas-ci, avec celles des peuples et des pays nordiques européens.

Rapport d'activités 2017-2018

Les faits saillants de l'année



La Salle Wilfrid-Pelletier: notre patrimoine commun

Récompensé en 2017 d'un Prix d'excellence pour la mise en valeur du patrimoine de l'Ordre des architectes du Québec, le projet de rénovation des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier s'inscrit dans notre volonté de faire de la Place des Arts la place de tous. Depuis plus de 50 ans, les foyers Beauchemin, La Palme, Riopelle et Toupin, le Bar Pellan et le Piano noble ont accueilli non seulement des milliers de spectateurs les soirs de représentation, mais également un grand nombre d'invités pour des activités familiales, des causeries, des conférences de presse, des lancements, des banquets ou des vins d'honneur. Cette reconnaissance confirme le bien-fondé de l'objectif au cœur du projet de revitalisation de ces espaces: réaffirmer la valeur de la salle Wilfrid-Pelletier comme patrimoine commun de tous les Québécois.

PHOTO: © LADISLAS KADYSZEWSKI



Revivre Expo 67

En septembre 2017, l'Expo 67 a repris vie sur l'Esplanade de la Place des Arts grâce à *EXPO 67 LIVE*, un film multi-écrans immersif de 27 minutes, conçu sur mesure pour les murs extérieurs de notre complexe culturel et projeté tous les jours pendant près de deux semaines. Cette production de l'Office national du film du Canada présentée en collaboration avec Place des Arts, a fait revivre à plus de 18 000 visiteurs cette exposition universelle qui aura permis à Montréal, il y a 50 ans, de se faire connaître du monde entier. Un travail colossal de recherche et d'assemblage d'une impressionnante collection d'archives visuelles et musicales a été mené avec brio par la conceptrice de l'œuvre, Karine Lanoie-Brien, et le producteur exécutif, René Chénier.

PHOTO: © ONF / JULIEN FAUGÈRE



Des liens solides entre arts de la scène, relève et recherche

Une alliance déjà fructueuse liant arts de la scène, relève artistique, arts numériques et recherche universitaire se poursuit et grandit entre l'UQAM et Place des Arts avec le renouvellement de leur entente de partenariat. À titre de partenaire, Place des Arts agit notamment comme vitrine de premier plan pour les programmes de l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM. Les projets issus de ce partenariat depuis plus de dix ans comprennent notamment une exposition récurrente des étudiants en arts visuels et médiatiques organisée à la salle d'exposition de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et un important volet numérique qui se transpose sur la mosaïque d'écrans de la Place des Arts. Inaugurée cette année, *La pause (Ode à l'extase)*, une création conçue pour ce dispositif par Mathis D'Angelo, Catherine Landry et Gabriel Lapierre, a pu rejoindre à son tour un très grand public.



PHOTO 1: MARC BLONDEAU, PDG DE PLACE DES ARTS, ET
MAGDA FUSARO, RECTRICE DE L'UQAM. © NATHALIE ST-PIERRE
PHOTO 2: © PHILIPPE LAROCCQUE



Destination fraîcheur au cœur du centre-ville de Montréal

Avec la réouverture de ses fontaines et l'aménagement de deux bassins d'eau de plus de 1 000 m², la Place des Arts est vite devenu un îlot de fraîcheur couru durant les canicules de l'été. Lieu privilégié par des milliers de passants, de visiteurs et de travailleurs du centre-ville, l'Esplanade de la Place des Arts est l'endroit idéal pour faire une pause à tout moment de la journée en plein cœur du centre-ville! Outre la bonification de la présence de l'eau, l'aménagement de l'Esplanade offre des zones gazonnées ou avec couvert végétal qui ajoutent à l'ambiance rafraîchissante du lieu. Plus de places ont été aménagées pour permettre aux passants de s'asseoir et de profiter de cet espace public, notamment sur la terrasse de la façade sud du Théâtre Maisonneuve alliant design végétalisé et mobilier urbain avec vue surplombant la rue Sainte-Catherine.

PHOTO : © THIBAUT CARRON



Nouvelle reconnaissance, nouvel élan

Les actions concrètes de Place des Arts en matière de développement durable sont reconnues : à la suite de l'obtention de la certification BOMA Best pour la saine gestion des immeubles du complexe l'année dernière, l'accréditation OR – Scène écoresponsable qui lui a été attribuée cette année le confirme à nouveau. Ce titre – décerné par le Conseil québécois des événements écoresponsables – est remis aux artisans de la scène qui désirent entreprendre une démarche écoresponsable et souligne notamment l'implication dans la communauté, la gestion des déchets et du recyclage ainsi que les achats responsables et le transport durable. Cette nouvelle reconnaissance donne un élan supplémentaire au développement de projets porteurs réalisés de façon écoresponsable, qu'il s'agisse de gestion de ressources matérielles ou résiduelles, du mode de déplacement des employés ou encore de l'investissement dans des technologies propres.

PHOTO : © CAROLINE BERGERON



Danser Montréal, rassembler Montréal

Véritable rassemblement populaire et communautaire sur l'Esplanade de la Place des Arts, *Dansons Montréal* a eu une portée sociale sans pareille en faisant monter sur scène les nombreuses communautés culturelles qui composent le grand portrait de Montréal. À la suite d'un appel de participation transmis à des troupes de danse traditionnelle, dix groupes de danseurs montréalais d'origines diverses se sont rassemblés dans le cadre des Journées de la culture, pour présenter un florilège de danses traditionnelles et offrir un spectacle participatif où même la musique électro-trad était à l'honneur! En plus de faire une démonstration de leur danses et musiques traditionnelles, ceux-ci ont appris aux spectateurs leurs premiers pas dans dix différents univers dansés.

PHOTO : © CULTURE POUR TOUS



Faire place à l'innovation et à la liberté créatrice

Leur réputation comme leurs œuvres dépassent les frontières : pour le spectacle *Temporel*, Michel Lemieux et Victor Pilon de 4D Art ont trouvé à la Cinquième Salle un terrain fertile pour innover à nouveau en joignant leur force à l'inventivité de la troupe Les 7 doigts et à l'énergie créative de Julien Mineau. Ils comptent parmi les 196 artistes de diverses disciplines – des créateurs de grand talent du milieu culturel québécois – qui ont participé à notre programme de résidence d'artistes et de coproduction cette année. Que l'espace de recherche, d'expérimentation et de création artistique ainsi offert donne lieu à un mélange si grandiose des genres et des disciplines constitue par le fait même une véritable source de fierté, tant pour Place des Arts que pour tout le Québec.

PHOTO : © JEAN-FRANÇOIS GRATTON



Un musée en transformation, un lien toujours plus fort

Le nouveau MAC renforcera le lien intime que partagent le Musée d'art contemporain et Place des Arts depuis maintenant plus de 25 ans, tant sur le plan architectural que sur celui de l'esprit de collaboration qui unit ces deux grandes institutions culturelles du Québec. La proposition retenue à la suite du concours architectural – signée Saucier+Perrotte Architectes / GLCRM & Associés Architectes – signalera clairement la présence du musée sur l'Esplanade de la Place des Arts avec un nouvel espace encore plus ouvert et invitant pour les milliers de personnes qui traversent ou visitent le complexe culturel à chaque jour. En complémentarité au bâtiment existant construit dans les années 1990, le nouveau MAC adoptera une expression résolument contemporaine harmonisée à l'ensemble des bâtiments ceinturant l'Esplanade, misant sur l'ouverture et la transparence.

PHOTO : © MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL



Les Belle-Sœurs : fêter 50 ans d'une œuvre phare

Le 28 août 2018 marquait, jour pour jour, les 50 ans de la création du chef-d'œuvre dramaturgique de Michel Tremblay, *Les Belles-Sœurs*. À cette date, une grande fête pour souligner l'anniversaire a été organisée au Salon urbain de la Place des Arts en compagnie de Michel Tremblay, Germaine Lauzon et sa « gang » ! Un grand nombre de comédiennes ayant incarné ces belles-sœurs au fil des ans ainsi que plusieurs acteurs des milieux culturel et théâtral sont venus rendre de nouveau hommage à cet auteur marquant de la dramaturgie québécoise. Cette soirée haute en couleur a su réjouir les participants grâce, notamment, à une séance de bingo ludique animée par René Richard Cyr et les comédiennes de la prochaine édition de la version musicale de la pièce qui sera présentée à la Place des Arts à l'automne 2018.

PHOTO : © LADISLAS KADYSZEWSKI



Scène des moments inoubliables

La Place des Arts fait désormais partie des souvenirs impérissables de milliers de jeunes étudiants diplômés cette année. Des cohortes de collèves et d'universités sont montées sur les scènes de la Salle Wilfrid-Pelletier et du Théâtre Maisonneuve pour leurs collations des grades : une occasion unique de faire découvrir aux nouvelles générations les salles de la Place des Arts et de leur faire vivre une expérience déterminante et inoubliable en nos murs. De grandes institutions comme l'UQAM, l'Université McGill, HEC Montréal, l'Université Concordia et l'École de technologie supérieure font confiance au professionnalisme de nos équipes pour accueillir des cérémonies de grande qualité et faire vivre une expérience mémorable aux nouveaux diplômés, à leurs invités ainsi qu'à des docteurs *honoris causa* bien connus dont le cinéaste Denis Villeneuve, l'homme d'affaires Alexandre Taillefer et le médecin Réjean Thomas.

PHOTO : © ALEXIS AUBIN



Programme éducatif: une offre distinctive en médiation culturelle

Le Programme éducatif de la Place des Arts se distingue par une offre exceptionnelle en médiation culturelle caractérisée par une approche expérientielle et une formation soutenue pour les enseignants. Il se traduit en retombées concrètes auprès des 2 340 élèves dans 23 écoles secondaires participantes. Sa croissance s'est poursuivie en 2017-2018 avec l'ajout d'une collaboration internationale avec un joueur reconnu pour son expertise en matière de formation, le service éducatif du Lincoln Center. Conjointement avec le centre culturel new-yorkais, Place des Arts a offert des ateliers spécialisés à 9 artistes-médiateurs et 45 enseignants à l'automne 2017 ainsi qu'à trois équipes régionales regroupant artistes, diffuseurs et enseignants au printemps 2018.

PHOTO : © ÉMILIE DUMAIS



Fondation de la Place des Arts : l'accessibilité, une priorité

La huitième édition de l'événement annuel de la Fondation de la Place des Arts a connu cette année encore un succès remarquable avec plus de 600 000 dollars amassés. Le travail du comité organisateur de la Grande Première des futures étoiles a permis de sensibiliser de nombreux mécènes et philanthropes à l'importance de soutenir l'accessibilité et la sensibilisation aux arts. Près de mille convives ont répondu présent, dont quatre cents adolescents et nouveaux arrivants invités gratuitement à assister au spectacle placé sous le signe de la diversité culturelle et artistique. Grâce aux performances brillantes de jeunes talents, ils ont vécu un moment mémorable alors qu'une majorité d'entre eux vivaient une première immersion dans l'univers des arts de la scène au Québec. Depuis sa création en 2006, la Fondation a versé plus de deux millions de dollars pour la réalisation de projets et d'activités dans le cadre du Programme d'accessibilité aux arts de la scène de la Place des Arts.

NORMAND LAPRISE, CHEF-PROPRIÉTAIRE DU RESTAURANT TOUQUÉI ENTOURÉ DE DANIELLE ROY, SOPHIE DORMEIL, JACQUES MARCHAND, PRÉSIDENT DU CONSEIL DU RÉSEAU LCI ÉDUCATION ET PARTENAIRE PRÉSENTATEUR DE L'ÉVÉNEMENT ET DE MARIE-CHRISTINE TREMBLAY. PHOTO : © LADISLAS KADYSZEWSKI



Des lustres « en résidence »!

En 1963, l'artisan Tony Zucheri, de l'atelier Venini en Italie, a conçu sur mesure les 21 lustres des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier, tous recouverts de palmes en verre de Murano. En tout, ce sont plus de 4 500 lamelles de verre qui parent les lustres. Chacune d'elles est unique, coulée et taillée selon son emplacement précis dans ce casse-tête exceptionnel. De véritables œuvres d'art! Plus de 50 ans plus tard, l'expertise et la minutie de différents artisans sont mises à contribution pour remettre à jour ces bijoux d'origine de la Place des Arts. À la suite d'un concours, l'œuvre d'art éphémère de l'architecte et artiste visuel Federico Carbajal, intitulée *Fiction opalescente*, a été retenue afin d'habiller temporairement les appareils d'éclairage aux plafonds des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier. Elle pourra être admirée jusqu'au retour des lustres d'origine, en 2020.

MARC BLONDEAU, PDG DE PLACE DES ARTS, ET FEDERICO CARBAJAL, CRÉATEUR DE FICTION OPALESCENTE. PHOTO : © PHILIPPE LAROCQUE



Rampe de lancement du cinéma québécois

Cinq nouvelles œuvres de cinéastes québécois ont brillé à la Place des Arts cette année. La grande première mondiale d'*Hochelaga, terre des âmes*, un des moments forts au programme des festivités du 375^e anniversaire de Montréal, a eu lieu au Théâtre Maisonneuve. Le film de François Girard a été sélectionné pour représenter le Canada dans la catégorie de l'Oscar du meilleur film en langue étrangère. La Place des Arts a également servi de tremplin à quatre autres films très attendus cette année : *Blade Runner 2049*, production américaine du réalisateur Denis Villeneuve présentée en première deux jours avant sa sortie en salle dans le cadre du Festival du nouveau cinéma, *La Bolduc* de François Bouvier, véritable succès populaire, ainsi que *La chute de l'empire américain* de Denys Arcand et *1991* de Ricardo Trogi, deux œuvres très attendues du milieu du cinéma, de la critique et du public.

PHOTO : © MIKAEL THEIMER



Encourager la relève et favoriser les liens avec l'international

Dans la foulée du succès du 100^e congrès d'ISPA (*International Society for the Performing Arts*), tenu à Montréal du 23 au 27 mai 2017 à la Place des Arts, ont été créées trois bourses visant à encourager la relève et à favoriser le développement de liens entre le milieu culturel québécois et les partenaires internationaux. Ces trois bourses permettront aux lauréats sélectionnés à la suite d'un appel de candidatures – Nadine Asswad (Agence Nadine Asswad), Vincent de Repentigny (LA SERRE – arts vivants) et Kristelle Holliday (Théâtre des Petites Lanternes) – de se joindre aux quelques centaines de membres professionnels d'ISPA. En rejoignant ce vaste réseau, les boursiers auront la chance de participer à des activités de développement et d'échanger avec des professionnels provenant des organisations artistiques et culturelles parmi les plus réputées dans le monde.

PHOTO : © INTERNATIONAL SOCIETY FOR THE PERFORMING ARTS

Statistiques

Saison 2017-2018

Activités et représentations

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS
Programmation en salle	992
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	215
Réceptions et autres activités - Foyers et salons (1)	264
Salon urbain	66
Salon urbain - Comptoir gourmet	4
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	18
TOTAL	1 559

(1) Inclut aussi les activités tenues dans les foyers de la Maison symphonique.

Occupation totale Saison 2017-2018

	SPECTACLES OU ACTIVITÉS (1)	MONTAGES / DÉMONTAGES / RELÂCHES / RÉPÉTITIONS / TOURNAGES	OCCUPATION TOTALE	TRAVAUX (2)
	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES
Salle Wilfrid-Pelletier	128	96	299	75
Maison symphonique	67	5	80	8
Théâtre Maisonneuve	176	82	272	14
Théâtre Jean-Duceppe	152	134	286	0
Cinquième Salle	183	74	258	1
Salle Claude-Léveillé	159	30	189	0
Esplanade	141	88	229	-
TOTAL	1 006	509	1 613	98

(1) Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée. Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux. L'Esplanade a fait l'objet de travaux qui se sont échelonnés sur toute l'année, mais a été occupée en partie.

Les salles de la Place des Arts et leur utilisation (1)

	SALLE WILFRID-PELLETIER		MAISON SYMPHONIQUE		THÉÂTRE MAISONNEUVE		THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE	
	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Opéra	20	43 299			4	2 427		
Comédies musicales	32	82 797			19	19 889		
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	4	10 333	37	45 939	3	2 055		
Musique populaire, chansons, variétés (2)	48	107 878	18	25 254	61	69 494	3	2 201
Jazz et Blues	7	15 365	9	12 798	9	10 190		
Danse (3)	36	82 996			62	66 201	3	2 184
Théâtre (4)					13	14 895	159	83 265
Divers (locations privées)	23	53 647	2	1 801	20	26 857	2	608
TOTAL	170	396 315	66	85 792	191	212 008	167	88 258

(1) Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

(2) Inclut l'humour, le cirque et la magie, les conférences et les films.

(3) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique.

(4) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

(5) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets rendus disponibles par le producteur.

Programme d'accessibilité aux arts de la scène Saison 2017-2018

PROGRAMMES	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/ACTIVITÉS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES	
Famille/Jeunesse	Diverses salles	22	n.d.	5 071	
Éducation (spectacles et ateliers)	Théâtre Maisonneuve et salles de répétitions	169	n.d.	2 398	
Résidences/Coproductions	Cinquième Salle et salles de répétitions	n.d.	129	196 ⁽¹⁾	
Animation culturelle	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	201	n.d.	36 552	
- Activités culturelles	- Place publique	9	242	105 324	
- Expositions	- Salle d'exposition	5	n.d.	n.d.	
- Œuvres multimédia	- Mosaïque				
TOTAL		406	371	149 541	
Autres activités					
ÉVÉNEMENTS	PROGRAMMATEURS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS/ACTIVITÉS	NOMBRE DE JOURS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
Saison Cinquième Salle	La Place des Arts	Cinquième Salle	16	29	3 896
Appui à la relève en chanson francophone	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée et Cinquième Salle	117	n.d.	n.d.
Résidences	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée et salles de répétitions	n/a	90	160 ⁽¹⁾
	Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	Salles de répétition	n.d.	108	40 ⁽¹⁾
TOTAL			133	127	4 096

(1) Nombre d'artistes ayant bénéficié d'une résidence.

Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay Été 2018

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière - incluant 4 soirées cinéma	16	21 209
Sinfonia de Lanaudière	2	3 735
TOTAL	18	24 944

SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE		CINQUIÈME SALLE		AUTRES SALLES ET FOYERS		TOTAL DES SALLES			
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (5)	RÉPARTITION DE L'ASSISTANCE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES
				1	154	25	45 880	74 %	5 %
						51	102 686	84 %	12 %
16	832	2	441	7	1 614	69	61 214	77 %	7 %
149	13 090	95	28 829			374	246 746	79 %	29 %
1	121	8	2 334			34	40 808	82 %	5 %
		53	10 212			154	161 593	76 %	19 %
8	685	34	7 409	3	827	217	107 081	72 %	13 %
11	50	10	2 944			68	85 907	83 %	10 %
185	14 778	202	52 169	11	2 595	992	851 915	78 %	100 %

Plan stratégique 2015-2018

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2015-2018 lequel été adopté par son conseil d'administration lors de sa réunion du 25 avril 2016 (Rés. : CA 2016-08) et qui fut par la suite approuvé par le gouvernement du Québec le 21 septembre 2016 en vertu du décret 826-2016.

Vous trouverez ci-après le détail du Plan stratégique 2015-2018 de la Société de la Place des Arts de Montréal y compris les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 août 2018.

ENJEU 1

La fréquentation et le rayonnement de la Place des Arts

ORIENTATION		
Maintenir une offre culturelle distinctive en assurant une utilisation optimale des lieux		
AXES		
Programmation		
OBJECTIFS	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Exploiter les salles de manière optimale malgré les travaux de modernisation en cours	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyenne annuelle spectacles/événements présentés dans les salles de spectacles (du 1^{er} septembre au 31 août) au cours de la période couverte par le plan stratégique (la « période ») <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - 400 spectacles/événements par année dans les salles Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Maison symphonique - 550 spectacles/événements par année dans les salles Duceppe, 5^e Salle et Claude-Léveillée 	<p>429 spectacles/événements dans les salles Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Maison symphonique</p> <p>570 spectacles/événements dans les salles Duceppe, 5^e Salle et Claude-Léveillée</p>
Attirer de nouveaux producteurs dans trois disciplines différentes	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyenne annuelle de nouveaux producteurs (dans les salles et à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay) <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 nouveaux producteurs 	<p>24 nouveaux producteurs</p>
Augmenter la programmation et la fréquentation des activités dans les espaces publics (Espace culturel Georges-Émile-Lapalme « ECGEL » et Esplanade)	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes fréquentant les activités de l'ECGEL annuellement (place publique et Salle d'exposition) - Nombre de jours d'activités sur l'Esplanade annuellement <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - 150 000 personnes fréquentant l'ECGEL - 100 jours d'occupation sur l'Esplanade 	<p>136 362 personnes fréquentant l'ECGEL</p> <p>217 jours d'occupation sur l'Esplanade</p>
Augmenter les activités de sensibilisation aux arts pour les jeunes	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'activités du programme d'accessibilité aux arts destinées aux jeunes annuellement <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 activités destinées aux jeunes 	<p>250 activités destinées aux jeunes</p>
Favoriser le développement du programme de résidences en création	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre annuel de journées de résidences d'artistes en création <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - 160 jours de résidences d'artistes 	<p>108 jours de résidences d'artistes</p>

ORIENTATION		
Accroître le rayonnement de la Place des Arts		
AXE		
Communications et Marketing		
OBJECTIF	INDICATEURS / CIBLES	RÉSULTATS
Renforcer le positionnement de la Place des Arts sur les plateformes numériques	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de billets vendus aux spectateurs par le biais d'outils numériques - Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux suivant la Place des Arts - Nombre d'activités de diffusion en continu (<i>streaming</i>) ou en différé pour les internautes <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - 75 % de billets vendus par le biais d'outils numériques - 80 000 abonnés Facebook - 30 activités de diffusion en continu ou en différé 	<p>68 % de billets vendus par le biais d'outils numériques</p> <p>80 673 abonnés Facebook</p> <p>14 activités de diffusion en continu ou en différé</p>

ENJEU 2

Développement d'une expérience client distinctive

ORIENTATION		
Enrichir l'expérience des producteurs et des spectateurs		
AXE		
Producteurs		
OBJECTIF	INDICATEUR / CIBLE	RÉSULTAT
Améliorer la satisfaction des producteurs à l'égard des produits et services offerts	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction à la suite d'un sondage des producteurs au cours de la période <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des producteurs de 85 % 	Taux de satisfaction des producteurs de 82 % (sondage réalisé à l'automne 2017)
AXE		
Spectateurs		
OBJECTIF	INDICATEUR / CIBLE	RÉSULTAT
Rehausser l'expérience du client spectateur	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des clients de spectacles à la suite d'un sondage auprès de ceux-ci au cours de la période <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des spectateurs de 85 % (2015-2018) 	Taux de satisfaction des spectateurs de 94 % (sondage réalisé au printemps 2016)

ENJEU 3

Pérennité financière de la Place des Arts

ORIENTATION		
Accroître et diversifier les sources de revenus		
AXE		
Revenus autonomes		
OBJECTIF	INDICATEUR / CIBLE	RÉSULTAT
Maintenir le taux d'autofinancement de son budget de fonctionnement	<p>Indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de revenus autonomes annuellement au cours de la période <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de revenus autonomes de 90 % 	Pourcentage de revenus autonomes de 90 %

Gouvernance

Conseil d'administration



DE GAUCHE À DROITE: **NANCY CLEMAN, MARC BLONDEAU, PIERRE BERNIER, LOUISE POISSANT, JEAN LAURIN, ANNIE DEROME, ÉRIC GOSSELIN, DANIELLE LARAMÉE, SYLVIE CHAGNON, HUGO DELORME.**
 ABSENT DE LA PHOTO: **MICHEL OHAYON.** PHOTO: © CAROLINE BERGERON

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous :

PRÉSIDENT	
<p>JEAN LAURIN</p> <p>ÂGE 68 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES GESTION DES AFFAIRES, DROIT IMMOBILIER, PHILANTHROPIE ET LÈVÉE DE FONDS</p>	<p>Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore inc. Il est vice-président du conseil d'administration de Montréal International, membre du conseil d'administration de Canassurance compagnie d'assurance et gouverneur de la Croix Bleue, membre (anciennement président) du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et vice-président du comité exécutif de la Fondation de l'UQAM. Il est également membre de la Fondation de la Place des Arts et du Cercle des présidents du Québec. Il a occupé précédemment la présidence du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de sa Fondation. M. Laurin est bachelier en administration de l'UQAM.</p> <p>NOMINATION: MEMBRE: 1^{er} FÉVRIER 2006 PRÉSIDENT: 29 AVRIL 2009 FIN DU MANDAT: 28 AVRIL 2022 – 4^e MANDAT</p>
VICE-PRÉSIDENT	
<p>ÉRIC GOSSELIN</p> <p>ÂGE 49 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Éric Gosselin est avocat et associé au cabinet McCarthy Tétrault au sein du groupe du droit des affaires à Montréal où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et du Festival TransAmériques en plus d'agir à titre de membre externe du comité arts-affaires (Arts & Philanthropie) du Conseil des arts de Montréal. Il a aussi été l'un des mentors du projet Go-C.A., un programme de jumelage qui vise à doter les conseils d'administration d'organismes artistiques de nouveaux membres issus du monde des affaires et des communications. Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998, il a aussi été membre du conseil d'administration de Réseau Capital de 2007 à 2013. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill/Collège Macdonald (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>NOMINATION: 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT: 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT.</p>
MEMBRES	
<p>MARC BLONDEAU</p> <p>ÂGE 62 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p>	<p>Marc Blondeau est président-directeur général de la Société de la Place des Arts. Il est également membre des conseils d'administration d'ISPA (<i>International Society for the Performing Arts</i>), du Partenariat du Quartier des spectacles et de la Fondation de la Place des Arts. Avant de se joindre à la Place des Arts, il a été impliqué dans le milieu culturel notamment à titre de président du conseil d'administration de l'École Nationale de Théâtre du Canada. Diplômé en gestion de l'Université McGill (B.Com.), il a œuvré longuement dans le domaine des médias à titre de journaliste puis de dirigeant au sein des entreprises Télémedia, Groupe TVA et Rogers Média.</p> <p>NOMINATION: 1^{er} MARS 2012 FIN DU MANDAT: 12 DÉCEMBRE 2018 – 2^e MANDAT</p>
<p>PIERRE BERNIER</p> <p>ÂGE 53 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES FINANCES ET COMPTABILITÉ, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Pierre Bernier (ASC IAS.A) est vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. En outre, il a été administrateur d'Orzion Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. M. Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finance de l'Université de Sherbrooke.</p> <p>NOMINATION: 11 AOÛT 2015 FIN DU MANDAT: 10 AOÛT 2019 – 1^{er} MANDAT</p>

<p>SYLVIE CHAGNON</p> <p>ÂGE 68 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE WESTMOUNT</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS</p>	<p>Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre des conseils d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets Canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil d'administration de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a également participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes. Mme Chagnon a fait des études en traduction à l'Université de Montréal et possède une licence double en littérature italienne et allemande de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION : 8 NOVEMBRE 2006 FIN DU MANDAT : 27 OCTOBRE 2019 – 3^e MANDAT</p>
<p>NANCY CLEMAN</p> <p>ÂGE 63 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE WESTMOUNT</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, PHILANTHROPIE ET LEVÉE DE FONDS, DROIT CORPORATIF ET DES AFFAIRES, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Nancy Cleman est avocate et associée au cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon S.E.N.C.R.L., où elle pratique le droit commercial, le droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information. Membre du Barreau du Québec depuis 1983 et du Barreau de l'Ontario depuis 1990, elle est médiatrice agréée et agente de marques de commerce. Impliquée dans sa communauté, elle siège aux conseils d'administration de la Fondation de l'Hôpital Mont-Sinaï et de l'Association canadienne du droit des technologies. Elle a également siégé aux conseils d'administration de plusieurs organismes artistiques voués à la danse, au théâtre et aux arts visuels dont la Fondation Jean-Pierre Perrault et le Centre Saidye Bronfman. Mme Cleman est titulaire d'un BSc (génétique) et d'un B.C.L./LL.B. de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>HUGO DELORME</p> <p>ÂGE 34 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Hugo Delorme a obtenu une maîtrise en sciences de la gestion de HEC Montréal en 2010 et est diplômé du programme EMBA McGill – HEC depuis 2016. Il a été associé et directeur du groupe Affaires publiques au cabinet de relations publiques NATIONAL, où il a travaillé pendant plus de 10 ans. M. Delorme a ensuite occupé le poste de premier directeur des services corporatifs à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN). En 2018, il a lancé sa propre firme de services-conseils, Mercure conseil. Engagé auprès de la Fondation de la Place des Arts depuis 2009, il est présentement vice-président de son conseil d'administration et fondateur de son comité des Jeunes Mécènes.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>ANNIE DEROME</p> <p>ÂGE 46 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES, FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING, GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE</p>	<p>Annie Derome est directrice générale et productrice exécutive de GSM Project. Précédemment, elle a œuvré au Cirque du Soleil où elle a notamment participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que VidéoTron, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est membre du conseil d'administration de X3 Productions et de la société Au Sommet Place Ville Marie. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de la Société de développement Angus et de Filaction. Mme Derome détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval.</p> <p>NOMINATION : 25 AVRIL 2012 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 2^e MANDAT</p>
<p>DANIELLE LARAMÉE</p> <p>ÂGE 57 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC TITRE PROFESSIONNEL, GESTION DES AFFAIRES</p>	<p>Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.</p> <p>NOMINATION : 16 SEPTEMBRE 2009 FIN DU MANDAT : 27 OCTOBRE 2019 – 2^e MANDAT</p>
<p>MICHEL OHAYON</p> <p>ÂGE 40 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE CÔTE SAINT-LUC</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES ET RESSOURCES HUMAINES</p>	<p>Michel Ohayon est conseiller principal chez Shore & Associés, Recherche de cadres supérieurs et de professionnels juridiques. Il œuvre dans le domaine des services professionnels et des ressources humaines depuis 2003, ayant débuté sa carrière chez Willis Towers Watson, firme mondiale de services-conseils. Il siège sur le conseil d'administration de la Caisse du Complexe Desjardins et d'Hillel Montréal, un organisme à but non lucratif et est impliqué au sein du Centre Segal des arts de la scène depuis plusieurs années. Il a été vice-président affaires externes (2011-2013) et coprésident de la Chambre de commerce juive (2014-2015). Actif au sein du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec depuis 2011, il y a occupé le poste d'administrateur (2013-2014) et a fait partie de son bureau de direction (2015-2017). M. Ohayon possède une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal, un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S./Graduate Diploma) en journalisme de l'Université Concordia, et un baccalauréat ès arts de l'Université McGill.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>
<p>LOUISE POISSANT</p> <p>ÂGE 66 ANS</p> <p>LIEU DE RÉSIDENCE MONTRÉAL</p> <p>PROFIL DE COMPÉTENCES DOMAINE DES ARTS ET GESTION CULTURELLE</p>	<p>Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle a été doyenne à la Faculté des arts de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 2006 à 2015 et professeur d'esthétique et de théorie à l'École des arts visuels et médiatiques de 1989 à 2006 où elle a dirigé le Groupe de recherche en arts médiatiques (GRAM). De 2001 à 2006, elle a dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques, Hexagram-CIAM. Mme Poissant est membre de la Société royale du Canada de même que du conseil d'administration de Canal Savoir et auteur de nombreux ouvrages et articles dans le domaine des arts médiatiques publiés au Canada, en France, au Brésil et aux États-Unis. Elle a également siégé au sein des conseils d'administration de la Fondation de l'UQAM, de l'Agora de la danse et du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Mme Poissant détient un PhD en philosophie de l'Université de Montréal.</p> <p>NOMINATION : 15 MARS 2017 FIN DU MANDAT : 14 MARS 2021 – 1^{er} MANDAT</p>

Renseignements sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec, laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres. Le président du conseil est membre d'office de tous les comités et les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. Quatre membres du conseil siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. À l'exception du président-directeur général, monsieur Marc Blondeau, et de madame Louise Poissant, qui œuvre pour un organisme du gouvernement du Québec, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants.

En date du 30 août 2018, Marc Blondeau a informé le conseil d'administration de la Société qu'il quitterait son poste de président-directeur général le 12 décembre 2018. Des démarches ont alors été initiées par le conseil d'administration en vue de recommander au gouvernement du Québec la nomination d'un(e) candidat(e) à ce poste dans les plus brefs délais.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à vingt-huit (28) reprises au cours de l'année. Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération et agissent bénévolement. La rémunération du président-directeur général est fixée par décret. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction.

Conseil d'administration

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)

ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT)

PIERRE BERNIER, MARC BLONDEAU, SYLVIE CHAGNON, NANCY CLEMAN, HUGO DELORME, ANNIE DEROME, DANIELLE LARAMÉE, MICHEL OHAYON ET LOUISE POISSANT

Le conseil d'administration a tenu neuf (9) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, le conseil a conseillé et appuyé la direction dans des dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les opérations de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil. Le conseil d'administration a procédé à une revue d'un nombre important de documents liés à la gouvernance dont le code d'éthique des dirigeants et administrateurs, le code de conduite des employés, les profils de compétence et les critères d'évaluation des membres du conseil et du président-directeur général ainsi que de la politique d'accueil et de formation des administrateurs. De même, la politique sur la prévention et le contrôle de la violence et du harcèlement et la politique sur la sécurité informationnelle et la cybersécurité ont été modernisées. Le suivi du projet de transformation du MAC s'est poursuivi et le conseil a eu une présentation sur le projet lauréat choisi au terme du concours d'architecture. Il a approuvé le rapport final de revue de mandat sur la gouvernance et la performance de la Société et l'actualisation de sa mission, préparé en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, lequel a été soumis à la ministre de la Culture et des Communications pour dépôt ultérieur à l'Assemblée nationale. Il a revu le plan d'action annuel de la direction et participé activement aux travaux relatifs au nouveau plan stratégique 2018-2022 de la Société notamment dans le cadre d'une journée de réflexion avec la direction en juin 2018. Il a pris connaissance de la nouvelle politique culturelle du gouvernement du Québec et examiné les mesures du plan d'action relatives à la Société. Les membres du conseil ont aussi participé à une formation le 17 février 2018 portant sur l'évolution des centres culturels mondiaux, l'utilisation des espaces publics par ces derniers et sur le plan de développement de l'Esplanade et sa stratégie de programmation. Il a examiné la rentabilité des opérations de la Société et le déploiement de services d'intelligence d'affaires. Il a approuvé certains mandats de négociation, la politique sur la divulgation financière et la politique sur le télétravail ainsi que les états financiers de la Société. Un suivi continu a été effectué relativement aux travaux en cours de réaménagement de l'Esplanade et de modernisation des salles de spectacles et des budgets et risques qui y sont rattachés.

Comité de vérification et des finances

DANIELLE LARAMÉE (PRÉSIDENTE)

PIERRE BERNIER ET NANCY CLEMAN

Le comité de vérification et des finances a tenu quatre (4) réunions. Il a revu le plan d'audit du Vérificateur général du Québec aux fins de l'audit de l'exercice financier 2017-18. Il a vu à assurer le respect du budget et des résultats prévisionnels de projets de spectacles présentés en vertu du programme de production et de diffusion par la Société. Il a rencontré les consultants externes qui ont préparé le plan triennal d'audit interne de la Société qui vise cinq cycles d'activités. Par la suite, le comité a examiné et approuvé le mandat des auditeurs internes qui ont examiné les deux premiers cycles d'activités et qui lui ont fait rapport des résultats de leur audit interne. Le comité a fait des suivis réguliers sur le budget et a examiné les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour approbation et recommandation au conseil. Certaines modifications à la présentation de certaines notes aux états financiers de la Société ont été convenues. Le comité a approuvé le cadre normatif et la politique de sécurité des technologies de l'information et recommandé son approbation par le conseil d'administration. Une revue régulière des principaux risques affectant la Société a été effectuée avec la direction de même que du plan annuel d'investissement des projets de maintien d'actifs et de résorption du déficit. La planification annuelle des ressources informationnelles (PARI) lui a aussi été soumise pour examen. L'élaboration d'un plan d'optimisation des ressources sera amorcée en 2018-2019.

Comité de gouvernance et d'éthique

ÉRIC GOSSELIN (PRÉSIDENT)

SYLVIE CHAGNON ET NANCY CLEMAN

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu trois (3) réunions. Le processus d'autoévaluation du fonctionnement du conseil d'administration a été revu et certaines modifications ont été apportées à son questionnaire. Les résultats du sondage ont été discutés de même que les pistes d'amélioration qui y ont été identifiées. Certaines modifications au contenu du rapport annuel 2016-2017 de la Société ont été présentées afin d'accroître la transparence de la divulgation qui y est contenue. La politique de la Société sur la divulgation d'actes répréhensibles lui a été présentée. La mise à jour de plusieurs documents de gouvernance a aussi été initiée. Ainsi, le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants, le code d'éthique des employés, le profil de compétence des administrateurs, les critères d'évaluation

des administrateurs et le programme d'accueil et de formation des administrateurs ont été modernisés, revus et référés au conseil d'administration pour approbation.

Comité des ressources humaines

MICHEL OHAYON (PRÉSIDENT)
HUGO DELORME ET **ÉRIC GOSSELIN**

Le comité des ressources humaines s'est réuni à trois (3) reprises. Il a examiné les modifications apportées à la politique sur la prévention et le contrôle de la violence et du harcèlement au travail, la formation donnée aux gestionnaires en la matière et sa communication aux employés. Une politique de télétravail, le programme d'intégration des nouveaux employés et le programme de reconnaissance entre employés Bravo! ont été revus et recommandés pour adoption par le conseil d'administration. Certaines modifications aux conditions de travail du personnel administratif et professionnels ont été apportées. Dans le cadre de la revue des documents de gouvernance de la Société, le profil de compétences et d'expérience du PDG, les critères d'évaluation de ce dernier et son processus d'évaluation ont été mis à jour. Le comité a de plus été informé régulièrement de l'état des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives.

Comité exécutif

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)
ÉRIC GOSSELIN (VICE-PRÉSIDENT)
MARC BLONDEAU ET **ANNIE DEROME**

Le comité exécutif a tenu cinq (5) réunions. À titre de responsable du respect de la Politique d'autorisation de contrats et de la procédure d'octroi de ceux-ci, le comité a continué sa vigie dans le cadre de l'octroi de contrats liés au projet de l'Esplanade, à la modernisation de ses salles et de son complexe, au respect des échéanciers prévus et à leurs coûts. Il a revu les conclusions d'une étude d'impacts économiques découlant des activités de la Société et s'est penché sur des projets de mutualisation des risques et de données initiés par le Partenariat du Quartier des spectacles. Il a, en outre, assuré le suivi du projet d'automatisation du stationnement et de l'approbation des contrats relatifs à ce dernier. Il a assuré le suivi du projet de transformation du MAC y compris lors du concours d'architecture

et a participé à une présentation du projet lauréat. Le comité a aussi poursuivi l'examen d'opportunités de disposition d'actifs à Lanaudière. Il a aussi revu les modalités d'approvisionnement en gaz naturel de la Société et approuvé son contrat de fourniture. Le comité a aussi examiné certains dossiers de litige en cours et donné ses recommandations. Le comité a été saisi et a approuvé les conditions de location prévus dans de nouveaux baux locatifs et la modification de certains de ceux-ci. Il révisé et recommande au conseil des contrats d'importance dans lesquels la Société est impliquée et assure le suivi des dossiers de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien des équipements de la Société.

Comité de planification et de développement

ANNIE DEROME (PRÉSIDENTE)
MARC BLONDEAU, **HUGO DELORME** ET **LOUISE POISSANT**

Le comité de planification et de développement a tenu quatre (4) réunions cette année. Au cours de celles-ci la direction a présenté l'équipe de la programmation, le programme éducatif annuel et quinquennal de la Société et le projet de nouvelle politique culturelle du gouvernement du Québec et son plan d'action. L'utilisation des espaces publics dans les grands complexes culturels, le projet de plan de développement de l'Esplanade de la Place des Arts et la stratégie de programmation sur celle-ci a aussi fait l'objet de discussions. Le contenu du rapport annuel 2016-17 a été revu et approuvé par le comité. La Société a fait un suivi sur l'atteinte des objectifs du plan stratégique 2015-2018. Le comité a aussi débuté les travaux relativement à la préparation du plan stratégique 2018-2022, commenté un sondage transmis dans le cadre du processus de consultation lié à la planification stratégique et revu ses résultats. De même, le comité a pris connaissance des exigences gouvernementales en matière de planification stratégique, participé à l'élaboration du processus de consultation, préparé avec la direction la retraite conjointe du conseil d'administration, de la direction et de la Fondation de la Place des Arts en vue de l'identification des enjeux du prochain plan stratégique 2018-2022 en juin 2018 et l'élaboration du tableau synoptique du nouveau plan stratégique.

La totalité des recommandations faites par les divers comités ont été adoptées par le conseil. Le rapport sur l'assiduité des administrateurs dans le cadre des réunions du conseil d'administration et de ses comités au cours de l'année financière est joint ci-dessous.

Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ EXÉCUTIF	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT
Pierre Bernier	7/9		3/4			
Marc Blondeau	9/9	3/3	4/4	3/3	5/5	4/4
Sylvie Chagnon	7/9	3/3				
Nancy Cleman	7/9	3/3	4/4			
Hugo Delorme	9/9			3/3	1/5	4/4
Annie Derome	8/9				4/5	4/4
Éric Gosselin	7/9	3/3		3/3	5/5	
Danielle Laramée	7/9		4/4			
Jean Laurin	9/9	1/3		1/3	4/5	
Michel Ohayon	8/9			3/3		
Louise Poissant	7/9					3/4

Direction de la Place des Arts



DE GAUCHE À DROITE : **ESTHER CARRIER**, DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA BILLETTERIE, **CHRISTIAN RUEL**, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION, **JOANNE LAMOUREUX**, DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING, **ISABELLE MARIER**, DIRECTRICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES (JUSQU'AU 8 DÉCEMBRE 2017), **MARC BLONDEAU**, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, **NICOLAS POTVIN**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES, **CLOTHILDE CARDINAL**, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION, **STEVE BEAUSÉJOUR**, DIRECTEUR DES IMMEUBLES ET DE LA SÉCURITÉ ET **JEAN LAGUÉ**, DIRECTEUR INTERIMAIRE DE LA GESTION DES IMMEUBLES (DU 11 DÉCEMBRE 2017 AU 4 MAI 2018). PHOTO : © CAROLINE BERGERON.

Comité de direction

Le comité de direction est constitué du président-directeur général et de l'ensemble des directeurs de la Société. Il s'est réuni à vingt (20) reprises au cours de l'année. Il examine les divers dossiers opérationnels et les nouvelles initiatives d'affaires et est un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet de faire un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel de la direction, des relations avec les compagnies résidentes et des divers partenaires d'affaires, les projets et la programmation, la planification de travaux à venir et en cours, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles, des activités et des priorités des divers services. Le plan stratégique 2018-2022 de la Société, le sondage de satisfaction des services aux producteurs, le festival Printemps nordique, la mise en place d'un programme d'accueil pour les nouveaux employés, la revue du code d'éthique des employés, l'offre alimentaire, les procédures de sécurité, le plan d'action visant les personnes handicapées 2017-2018, l'arrimage culture-éducation, la nouvelle politique culturelle du gouvernement du Québec et son plan d'action, la classification électronique des documents, la revue des contrats de location de salles, l'automatisation du stationnement et le télétravail ont aussi notamment été traités lors des rencontres du comité de direction.

Les membres ont en outre participé à une session de planification de deux jours en juin 2018 afin d'élaborer le plan d'action annuel de la direction de 2018-2019.

Suivi des exigences législatives et gouvernementales

Emploi et qualité de la langue française

La Société, qui compte plus de 50 employés, a complété la révision de sa politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française, laquelle a été approuvée par l'Office québécois de la langue française. Celle-ci devrait faire l'objet d'une approbation finale par le Conseil d'administration lors de sa réunion du mois de septembre 2018 et sera par la suite diffusée à l'ensemble de ses employés. Un mandataire sera désigné et un comité sera créé au cours de l'exercice suivant. Dans le cadre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la direction des communications a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumises par les unités administratives de la Place des Arts et a veillé à sa mise en œuvre.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et les règlements y afférents. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un plan de classification des documents électroniques est en préparation. La Société a acquis et a mis progressivement en place un logiciel de conservation et de classification de ses archives photographiques en format numérique et de contenu vidéo. Cette année, la Société a traité quatre demandes d'accès à l'information dans un délai de vingt jours et fourni l'ensemble des documents demandés lorsque disponibles. Ces demandes ont porté sur la rémunération globale, les bonis et les avantages sociaux consentis aux membres de la direction, les communications entre la Société et des lobbyistes et l'accès à un rapport d'enquête interne. Dans le cadre de la dernière demande, la Société a partiellement donné accès aux documents et invoqué les articles 14, 37, 39, 53, 54, 59, et 88 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* à cet effet. Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable ou de demande de révision à la Commission d'accès à l'information.

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté. Suite à la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique qui a procédé à une révision exhaustive du code d'éthique en vigueur, le Conseil d'administration a approuvé lors de sa réunion du 23 avril 2018 le nouveau Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants qui est joint en annexe au présent rapport.

Standards sur l'accessibilité du Web

La Société de la Place des Arts a complété en mai 2017 la refonte de son site Internet qui intègre les trois standards sur l'accessibilité du Web aux personnes handicapées du Secrétariat du Conseil du trésor : standard sur l'accessibilité d'un site Web, standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable et standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web.

Bonis au rendement

Le Secrétariat du Conseil du trésor a rendu une décision le 24 janvier 2017 (CT 217234) confirmant l'abolition des régimes de rémunération variable au personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société. Les conditions de travail du personnel d'encadrement ont été modifiées en conséquence par le conseil d'administration de la Société le 19 juin 2017 et ne permettent plus le versement de boni au rendement.

La Société n'a versé aucun boni au cours de l'exercice.

Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur. La rémunération du président-directeur général est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2017-2018

Président-directeur général – Marc Blondeau	190 575 \$
Directeur des finances et de l'administration – Christian Ruel	150 139 \$
Directrice de la programmation – Clothilde Cardinal	148 949 \$
Secrétaire général et directeur des affaires corporatives – Nicolas Potvin	132 588 \$
Directrice des services à la clientèle et de la billetterie – Esther Carrier	129 300 \$

Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts souscrivent à l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection choisie et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de l'exercice financier, aux travaux suivants :

- maintien d'un registre de ses tarifs ;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés ;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2017	IPC	4 458 902	13 588 527	33 %	34 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2017	IPC	2 571 391	3 167 629	81 %	80 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2016	REFIXATION	3 482 467	5 506 320	63 %	61 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2017	REFIXATION	1 307 065	2 039 978	64 %	71 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2017	REFIXATION	4 004 265	7 241 039	55 %	58 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2017	REFIXATION	972 865	891 338	109 %	112 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				16 796 955	32 434 831	52 %	52 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				17 687 898				
Programme de production et de diffusion				635 961				
Programme d'accessibilité aux arts				387 250				
Services aux producteurs				2 193 132				
Revenus financiers				321 285				
Autres revenus (Ristournes, taxes, échanges, etc.)				1 574 100				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					2 010 461			
Programme d'accessibilité aux arts					1 303 685			
Coûts récupérés					1 096 566			
Amortissement et dette reliés au Musée					1 597 829			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				39 596 581	38 443 372			

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici la liste des contrats de services dont le montant est de 25 000 \$ et plus et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Renseignements relatifs aux contrats de services

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	4	185 000 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	6	1 306 100 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	10	1 491 100 \$

DATE DE SIGNATURE	OBJET DU CONTRAT	MONTANT INITIAL DU CONTRAT
25 SEPTEMBRE 2017	Service en gestion de site Internet et de contenu numérique	18 000 \$
14 DÉCEMBRE 2017	Chargé de restauration des lustres en verre de Murano de la Salle Wilfrid-Pelletier	140 000 \$
14 DÉCEMBRE 2017	Implantation d'un logiciel de photothèque pour l'utilisation et l'archivage de documents numériques	13 500 \$
20 DÉCEMBRE 2017	Accompagnement – Amélioration de la gouvernance du comité de direction de Place des Arts	25 000 \$
21 DÉCEMBRE 2017	Recrutement d'un directeur des immeubles et de la sécurité pour Place des Arts	25 000 \$
12 FÉVRIER 2018	Services professionnels en architecture pour la réfection des toitures	625 000 \$
5 AVRIL 2018	Rénovation des salles de toilettes, niveau 6, Théâtre Maisonneuve	65 000 \$
15 MAI 2018	Réalisation du plan triennal d'audit interne de Place des Arts	66 100 \$
12 JUIN 2018	Sélection d'une équipe multidisciplinaire pour le réaménagement d'un corridor public menant à la station de métro Place-des-Arts	500 000 \$
15 AOÛT 2018	Événement dans le cadre de la Virée Classique de l'OSM 2018	13 500 \$

Gestion et contrôle des effectifs

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES*	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Personnel d'encadrement	17 301		17 301	9
Personnel professionnel	24 178	394	24 572	17
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	214 271	5 071	219 342	226
Agents de la paix	42 195	3 057	45 252	29
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
TOTAL	297 945	8 522	306 467	281

* La Société de la Place des Arts de Montréal termine son exercice financier en 2017-2018 avec un total de 306 467 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, la Société a complié 311 371 heures rémunérées. Elle a donc respecté sa cible qui avait été établie à 311 371 heures rémunérées.



Le programme de résidence et de coproduction de la Place des Arts a donné lieu à une production hors de l'ordinaire : *Temporel*, un spectacle multidisciplinaire alliant le sens de l'innovation de Michel Lemieux et de Victor Lemieux (4D Art), la créativité de la troupe Les 7 doigts et le talent musical de Julien Mineau.

PHOTO : © JEAN-FRANÇOIS GRATTON

RÉSIDENCE

Information financière

Résultats financiers

À la fin de l'exercice financier terminé le 31 août 2018, la Société a enregistré un excédent de 1 153 209 \$. Au budget, la Société avait prévu un déficit de 2 208 593 \$ alors qu'au cours de l'exercice financier précédent elle avait présenté un excédent de 1 287 230 \$. N'eût été de l'obligation pour la Société de comptabiliser les revenus de subvention du gouvernement conformément à la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre s-37.01)*, la Société présenterait un excédent de 301 332 \$. La Société a aussi intégré ses revenus financiers et ceux de commandites et de publicité dans le poste « autres revenus » dans ses états financiers 2018.

Revenus

Les revenus autonomes de la Société ont connu une hausse de 2,2 % par rapport aux résultats de l'exercice financier précédent. Ces résultats sont très satisfaisants alors que la Société a offert moins de représentations qu'en 2017, année des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal. Un ensemble de facteurs ont contribué à ce succès ; bien que les revenus de locations de salles aient diminué légèrement en raison de la fermeture temporaire de la Salle Wilfrid-Pelletier, ce sont néanmoins 992 représentations qui ont eu lieu à la Place des Arts. Les loyers de base et variables ont donc enregistré une diminution de 7,2% pour l'ensemble des salles de la Société. Il importe par ailleurs de souligner un taux d'assistance dans les salles supérieur au budget et à l'exercice précédent.

De plus, les revenus de billetterie sont en augmentation de 10,1 %. Cette hausse s'explique notamment par l'organisation en 2018 de l'évènement Printemps nordique dans le cadre duquel la Société a conservé les recettes de billetterie. Le taux d'assistance en salle supérieur à 2017 a aussi eu un impact positif sur les frais de services à la billetterie.

Les revenus auxiliaires ont quant à eux diminué de 2,1 % notamment en raison de l'absence du retour de la Formule E qui avait généré des revenus exceptionnels de stationnement en 2017. Par ailleurs, les autres revenus de ce poste n'ont pas connu de variation significative.

En ce qui a trait aux revenus de location commerciale, ceux-ci ont connu une légère baisse de 1,7 % découlant du départ d'un locataire avant la date de terminaison de son bail, cependant les loyers additionnels de nos partenaires sont en hausse en raison d'un achalandage accru.

Les services aux producteurs sont en baisse de 5,9 % par rapport à l'année précédente compte tenu du plus grand nombre de spectacles présentés dans les salles de la Place des Arts en 2017. Soulignons que ces revenus correspondent à la récupération de coûts pour des services demandés par les producteurs.

Enfin, le poste « autres revenus » a augmenté de 27,6 % en raison de revenus sur la vente d'énergie aux partenaires de la Société, d'un règlement favorable de litiges d'assurance ainsi que de la récupération d'une mauvaise créance importante comptabilisée en 2017.

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 17 687 898 \$ en 2018. La subvention de fonctionnement pour l'exercice financier s'élève à 2 232 949 \$ et elle inclut des montants additionnels pour certaines activités spécifiques de la Société. Ces subventions représentent 9,25 % des revenus affectés aux activités d'exploitation, comparativement à 9 % en 2017. En contrepartie, les revenus autonomes de la Société représentent 90,75 % de ses activités d'exploitation. Les subventions du gouvernement pour les immobilisations sont en hausse alors que la Société a poursuivi ses investissements capitalisables, notamment dans le cadre du réaménagement de son Esplanade et de la réfection du Théâtre Maisonneuve.

Charges

Dans l'ensemble, les charges de la Société ont augmenté de 5 % par rapport à l'année 2017. La hausse des charges d'amortissement et de financement explique une bonne part de cette augmentation. Les activités du Printemps nordique ont également occasionné des coûts importants spécifiques à l'année 2018.

Le poste « salaires et avantages sociaux » est demeuré stable et les coûts d'exploitation des spectacles ont diminué de 0,7 %. Ces deux postes de coûts sont étroitement corrélés au nombre de spectacles présentés dans les salles de la Place des Arts durant l'année.

Le poste « entretien et réparations des immeubles » s'affiche en hausse de 3,2 %, en raison d'une augmentation des dépenses de projets non-capitalisables et le poste « achats, entretien et réparations d'équipements » est quant à lui en baisse de 1,4 % en raison d'une gestion serrée des dépenses. De plus, les coûts de chauffage et d'énergie ont bondi de 3,6 % en raison d'un été particulièrement chaud.

Les postes « services professionnels » et de « communications » sont en augmentation respectivement de 27,5 % et de 61,2 %. Ces hausses s'expliquent en grande partie en raison des coûts additionnels engendrés par le Printemps nordique qui n'avaient pas d'équivalents en 2017 et par le poste « administration générale », en hausse de 13,3 %. Plusieurs des charges dans ces deux postes sont compensées par une subvention équivalente dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec et de l'entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.

Les « autres charges » sont en nette diminution alors que la Société n'a pas comptabilisée de mauvaise créance exceptionnelle comme ce fut le cas en 2017.

Au 31 août 2018, l'excédent cumulé de la Société est de 10 482 017 \$ alors qu'il était de 9 328 808 \$ en 2017.

Service de la dette

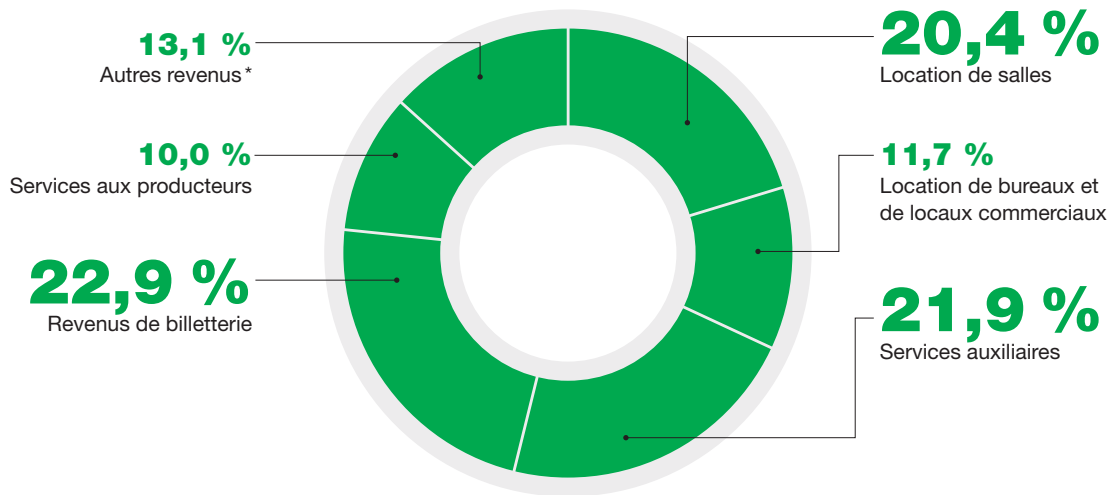
La dette à long terme de la Société au 31 août 2018 s'élève à 90 124 321 \$ comparativement à 68 820 006 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Cette dette à long terme est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Elles sont comptabilisées durant l'année où elles ont été votées.

Maintien de l'actif

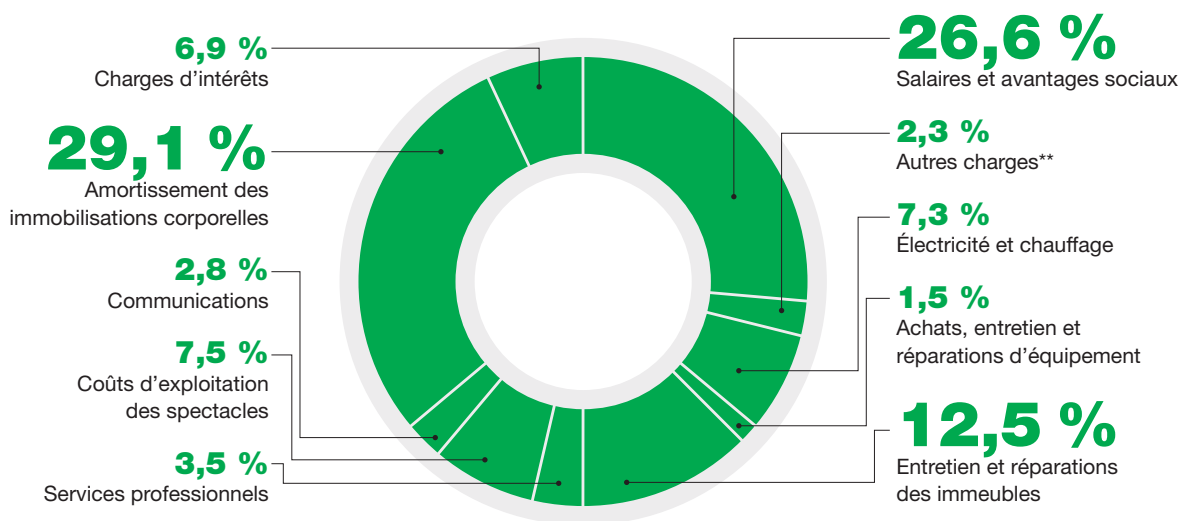
Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir ses équipements et ses édifices en bon état de fonctionnement et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du présent exercice financier, les investissements en immobilisations totalisent 16 557 155 \$, une diminution par rapport à l'année précédente (18 976 133 \$).

Répartition des revenus autonomes



* Autres revenus, revenus financiers, commandites et publicité.

Répartition des charges



** Administration générale, assurances, taxes et autres charges.

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que *la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et des finances dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et des finances pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARC BLONDEAU
Président-directeur général



CARLE POMERLEAU
Directeur par intérim, Finances et comptabilité

Montréal, le 10 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant



À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Place des Arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2018, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de

concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société de la Place des Arts de Montréal n'a pas comptabilisé aux 31 août 2018 et 2017, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société de la Place des Arts de Montréal a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société de la Place des Arts de Montréal et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En dollars	
	2018	2017
État de la situation financière		
Subventions à recevoir	117 670 997	112 584 410
Subventions reportées du gouvernement du Québec	119 139 894	113 201 430
Dette nette	1 468 897	617 020
Excédent cumulé	(1 468 897)	(617 020)
État des résultats et de l'excédent cumulé		
Subventions	(11 459 570)	(11 166 200)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	10 607 693	10 142 010
Excédent de l'exercice	(851 877)	(1 024 190)

Opinion avec réserve

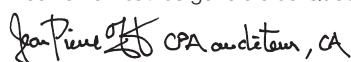
À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 CPA auditeur, CA

JEAN-PIERRE FISET, CPA AUDITEUR, CA
Vérificateur général adjoint
Montréal, le 10 décembre 2018

État des résultats et de l'excédent cumulé

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
REVENUS			
Subventions (note 4)	16 142 556 \$	17 039 740 \$	15 894 174 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	548 158	648 158	548 158
Location de salles	4 568 277	4 458 902	4 803 082
Services auxiliaires	4 733 755	4 789 533	4 894 015
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 478 359	2 571 391	2 616 112
Revenus de billetterie	5 177 144	5 027 475	4 565 044
Services aux producteurs	1 350 775	2 193 132	2 330 785
Autres revenus (note 5)	2 314 394	2 868 250	2 264 235
	37 313 418	39 596 581	37 915 605
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	9 708 833	10 226 558	10 217 663
Entretien et réparations des immeubles	4 924 800	4 808 828	4 660 242
Électricité et chauffage	2 663 000	2 804 557	2 705 886
Achats, entretien et réparations d'équipements	598 640	576 139	584 338
Services professionnels	1 041 043	1 327 154	1 040 504
Communications	773 750	1 078 211	668 784
Coûts d'exploitation des spectacles	2 699 399	2 894 107	2 915 890
Administration générale	348 003	263 018	232 149
Assurances et taxes	265 450	258 258	271 897
Charges d'intérêts	2 085 056	2 654 467	2 052 927
Amortissement des immobilisations corporelles	13 841 883	11 199 164	10 711 575
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	-	-	5 687
Autres charges	572 154	352 911	560 833
	39 522 011	38 443 372	36 628 375
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(2 208 593)	1 153 209	1 287 230
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 328 808	9 328 808	8 041 578
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	7 120 215 \$	10 482 017 \$	9 328 808 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 AOÛT 2018

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 533 838 \$	13 760 425 \$
Créances (note 6)	1 333 428	1 312 485
Subventions à recevoir	215 614	422 705
Stocks destinés à la revente	51 970	50 115
Actifs destinés à la vente	70 050	–
	15 204 900	15 545 730
PASSIFS		
Dépôts - Locations et ventes de billets (note 7)	7 874 206	7 995 190
Charges à payer et frais courus (note 8)	5 997 534	9 209 252
Intérêts courus à payer	676 567	421 712
Emprunts (note 9)	26 269 474	40 979 554
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	19 009 917	18 772 275
Dette à long terme (note 11)	90 124 321	68 820 006
	149 952 019	146 197 989
DETTE NETTE	(134 747 119)	(130 652 259)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 12)	145 033 870	139 745 929 \$
Charges payées d'avance	146 060	178 772
Coûts reportés des productions	49 206	56 366
	145 229 136	139 981 067
EXCÉDENT CUMULÉ	10 482 017 \$	9 328 808 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 15)

DROITS CONTRACTUELS (note 16)

ÉVENTUALITÉS (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



JEAN LAURIN
Président du conseil d'administration



DANIELLE LARAMÉE
Présidente du comité de vérification et des finances

État de la variation de la dette nette

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(2 208 593) \$	1 153 209 \$	1 287 230 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(16 557 155)	(18 976 133)
Amortissement des immobilisations corporelles	13 841 883	11 199 164	10 711 575
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		-	5 687
Actifs destinés à la vente		70 050	-
	13 841 883	(5 287 941)	(8 258 871)
Augmentation des charges payées d'avance		(745 841)	(220 074)
Utilisation des charges payées d'avance		778 553	133 592
Augmentation des coûts reportés des productions		(1 405 185)	(221 251)
Utilisation des coûts reportés des productions		1 412 345	177 938
		39 872	(129 795)
(Augmentation) Diminution de la dette nette	11 633 290	(4 094 860)	(7 101 436)
Dette nette au début de l'exercice	(130 652 259)	(130 652 259)	(123 550 823)
Dette nette à la fin de l'exercice	(119 018 969) \$	(134 747 119) \$	(130 652 259) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 153 209 \$	1 287 230 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Ajustement relatif au remboursement de la dette	(12 240 462)	(11 626 472)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 199 164	10 711 575
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(648 158)	(548 158)
Ajustement pour l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	95 277	63 578
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	-	5 687
	(440 970)	(106 560)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(20 943)	1 382 259
Subventions à recevoir	207 091	(237 662)
Stocks destinés à la revente	(1 855)	(837)
Dépôts - Locations et ventes de billets	(120 984)	2 585 762
Charges à payer et frais courus	(428 044)	(583 745)
Intérêts courus à payer	254 855	28 311
Subventions reportées du gouvernement du Québec	885 800	100 000
Charges payées d'avance	32 712	(86 482)
Coûts reportés des productions	7 160	(43 313)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	374 822	3 037 733
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(19 340 829)	(24 513 386)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	33 449 500	30 610 600
Variation nette des emprunts	(14 710 080)	(12 132 050)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	18 739 420	18 478 550
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(226 587)	(2 997 103)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13 760 425	16 757 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	13 533 838 \$	13 760 425 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	598 130 \$	520 242 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	321 285 \$	191 411 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 AOÛT 2018

01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome, ainsi les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2018, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, elle a contribué à l'avancement des activités éducatives de la Société.

Au 31 août 2018, l'actif net de la Fondation totalise 2 872 818 \$ (2017 : 2 309 921 \$).

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs et les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont constitués des ventes de billets perçues d'avance, des créiteurs et frais courus, des salaires et avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer, des emprunts et des dettes à long terme de la Société évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subventions

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 25 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours de laquelle elles sont acquises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

03 MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} septembre 2017, la Société de la Place des Arts de Montréal a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

Norme	Adoption
SP 2200, <i>Information relative aux apparentés</i>	Prospective
SP 3210, <i>Actifs</i>	Prospective
SP 3320, <i>Actifs éventuels</i>	Prospective
SP 3380, <i>Droits contractuels</i>	Prospective
SP 3420, <i>Opérations interentités</i>	Prospective

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

03 MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Société. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

04 SUBVENTIONS

	2018	2017
Subvention du ministère de la Culture et des Communications		
- Fonctionnement	2 085 700 \$	2 124 500 \$
- Immobilisations	14 536 870	13 566 923
Autres subventions		
- Ville de Montréal	147 249	202 751
- Fonds nordique (Nordic Culture Point, Nordisk Kulture Fond et Danish Arts Foundation)	269 921	-
	17 039 740 \$	15 894 174 \$

05 AUTRES REVENUS

	2018	2017
Revenus fiscaux	905 878 \$	883 234 \$
Vente d'énergie	621 681	599 485
Commandites et publicité	351 183	289 001
Revenus financiers	321 285	191 411
Revenus divers	668 223	301 104
	2 868 250 \$	2 264 235 \$

06 CRÉANCES

	2018	2017
Débiteurs	1 084 106 \$	1 312 485 \$
Taxes à la consommation à recevoir	249 322	-
	1 333 428 \$	1 312 485 \$

07 DÉPÔTS - LOCATIONS ET VENTES DE BILLETS

	2018	2017
Ventes de billets perçues d'avance	5 767 011 \$	6 375 439 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	1 852 722	1 271 923
Dépôts de location et autres	254 473	347 828
	7 874 206 \$	7 995 190 \$

08 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Créditeurs et frais courus	5 006 291 \$	8 034 197 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	744 705	792 823
Charges sociales à payer	246 538	218 786
Taxes à la consommation à payer	–	163 446
	5 997 534 \$	9 209 252 \$

09 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 21 mars 2018 (2017 : 26 octobre 2016), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en mars 2019 (2017 : octobre 2017), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 77 827 676 \$ (2017 : 95 359 357 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé aux 31 août 2018 et 2017.

Au 31 août 2018, la Société a des emprunts à court terme de 26 269 474 \$ (2017 : 40 979 554 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux de 1,89 % (2017 : 1,30 %), renouvelable mensuellement, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunt précité auprès du Fonds de financement, le ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

10 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2018	2017
Solde du début de l'exercice	18 772 275 \$	19 220 433 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	885 800	100 000
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(648 158)	(548 158)
Solde à la fin de l'exercice	19 009 917 \$	18 772 275 \$

11 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2018	2017
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	13 980 000 \$	– \$
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	13 369 500	–
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	5 488 039	–
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	24 490 246	27 533 132
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	6 883 708	7 861 797
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	5 869 683	6 843 265
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	7 721 409	9 002 619
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	9 126 997	9 773 087
4,27 % remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015 et dont le solde est refinancé à un taux de 1,58 % remboursable par versements annuels en capital de 172 223 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020	515 442	686 724
4,94 % remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	715 269	1 072 903
3,71 % remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	1 678 207	2 516 927
2,70 % remboursable par versements annuels en capital de 286 056 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018	285 821	571 184
Portant intérêt à un taux fixe variant de 1,72 % à 3,84 %, échus au cours de l'exercice	–	2 958 368
	90 124 321 \$	68 820 006 \$

11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2019	11 899 824 \$
2020	11 613 768 \$
2021	10 411 269 \$
2022	10 239 047 \$
2023	16 130 285 \$
2024 et les suivantes	30 356 599 \$
	90 650 792 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par le ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 12 240 462 \$ (2017 : 11 626 472 \$) ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSSES	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSSES	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	2018 TOTAL	2017 TOTAL
Coût des immobilisations										
Solde d'ouverture	7 759 090 \$	141 018 898 \$	166 470 132 \$	7 618 853 \$	441 922 \$	1 307 844 \$	837 720 \$	3 339 212 \$	328 793 671 \$	315 411 794 \$
Acquisitions	–	7 394 671	6 581 390	1 761 156	82 668	151 502	307 757	278 011	16 557 155	18 976 133
Radiations	–	(5 158 770)	(452 176)	(72 043)	–	(403 009)	(147 319)	(72 896)	(6 306 213)	(5 594 256)
Reclassement en actif destiné à la vente	(36 142)	(90 930)	–	–	–	–	–	–	(127 072)	–
Solde de clôture	7 722 948	143 163 869	172 599 346	9 307 966	524 590	1 056 337	998 158	3 544 327	338 917 541	328 793 671
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	–	76 196 198	107 398 601	2 256 630	195 612	1 168 329	527 611	1 304 761	189 047 742	183 924 736
Amortissement de l'exercice	–	2 577 866	7 504 834	467 363	35 661	26 855	150 611	435 974	11 199 164	10 711 575
Incidences des radiations	–	(5 158 770)	(452 176)	(72 043)	–	(403 009)	(147 319)	(72 896)	(6 306 213)	(5 588 569)
Reclassement en actif destiné à la vente	–	(57 022)	–	–	–	–	–	–	(57 022)	–
Solde de clôture	–	73 558 272	114 451 259	2 651 950	231 273	792 175	530 903	1 667 839	193 883 671	189 047 742
Valeur comptable nette - 2018	7 722 948 \$	69 605 597 \$	58 148 087 \$	6 656 016 \$	293 317 \$	264 162 \$	467 255 \$	1 876 488 \$	145 033 870 \$	
Valeur comptable nette - 2017	7 759 090 \$	64 822 700 \$	59 071 531 \$	5 362 223 \$	246 310 \$	139 515 \$	310 109 \$	2 034 451 \$	139 745 929 \$	

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 2 308 941 \$ (2017 : 5 092 615 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais cours. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 20 220 660 \$ (2017 : 29 189 516 \$), constitués de 13 017 981 \$ (2017 : 23 965 761 \$) en bâtisses, 5 315 895 \$ (2017 : 5 044 733 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 1 627 780 \$ (2017 : 155 217 \$) en équipements et accessoires de scène, 38 144 \$ (2017 : 1 455 \$) en autres équipements, 181 816 \$ (2017 : 22 350 \$) en matériel informatique, ainsi que 39 044 \$ (2017 : Nil) en logiciels informatiques.

13 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 %.

13 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Régimes de retraite (suite)

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 675 649 \$ (2017 : 724 333 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevé à 19 248 \$ au cours de l'exercice (2017 : 18 926 \$).

14 TAXES FONCIÈRES

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), la Société est exempte de taxes foncières. Par contre, le gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société sur leur territoire respectif, si celle-ci était imposable. La contribution du gouvernement du Québec se détaille ainsi :

	2018	2017
Ville de Montréal	7 309 348 \$	7 502 077 \$
Ville de Joliette	119 999	118 028
	7 429 347 \$	7 620 105 \$

Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la Société.

15 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2021 pour des biens et services pour un montant total de 161 721 \$ (2017 : 216 423 \$).

Les versements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2019	94 430 \$
2020	42 409 \$
2021	24 882 \$
	161 721 \$

16 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2034 pour des services à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service sans échéance avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Celle-ci a généré des revenus de 992 570 \$ au cours de l'exercice. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2019 et 2020 incluent respectivement un montant de 1 020 361 \$ et 699 288 \$.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2019	2 856 389 \$
2020	2 426 938 \$
2021	1 281 931 \$
2022	1 248 669 \$
2023	1 246 007 \$
2024 et les suivantes	6 632 428 \$
	15 692 362 \$

17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associé aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août 2018 est la suivante :

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 533 838 \$	13 760 425 \$
Débiteurs	1 084 106	1 312 485
Subventions à recevoir	215 614	422 705
	14 833 558 \$	15 495 615 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie et équivalents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La Société investit ceux-ci auprès d'institutions financières réputées. Aux 31 août 2018 et 2017, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est faible. La politique de la Société concernant les débiteurs permet de réduire au minimum les risques de mauvaises créances. Par ailleurs, le cas échéant, la Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et un montant de 457 293 \$ (2017: 76 090 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts. Au 31 août 2018, une provision de 55 664 \$ (2017: 271 118 \$) pour mauvaises créances a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 août 2018. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 août 2018

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	5 767 011 \$	– \$	– \$	5 767 011 \$
Créditeurs et frais courus	5 006 291	–	–	5 006 291
Salaires et avantages sociaux à payer	744 705	–	–	744 705
Intérêts courus à payer	676 567	–	–	676 567
Emprunts	26 269 474	–	–	26 269 474
Dettes à long terme	14 057 180	54 529 927	32 248 988	100 836 095
	52 521 228 \$	54 529 927 \$	32 248 988 \$	139 300 143 \$

Au 31 août 2017

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	6 375 439 \$	– \$	– \$	6 375 439 \$
Créditeurs et frais courus	8 034 197	–	–	8 034 197
Salaires et avantages sociaux à payer	792 823	–	–	792 823
Intérêts courus à payer	421 712	–	–	421 712
Emprunts	40 979 554	–	–	40 979 554
Dettes à long terme	13 291 525	48 866 478	13 985 551	76 143 554
	69 895 250 \$	48 866 478 \$	13 985 551 \$	132 747 279 \$

17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La Société est d'avis que l'effet serait marginal car ses revenus d'intérêt sont minimes.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant leur échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

18 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président directeur-général de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

19 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

20 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.



Au cours de la dernière année les Grands Ballets ont déménagé dans leurs nouveaux locaux de l'Édifice Wilder et Ivan Cavallari a amorcé sa première saison à titre de directeur artistique de la compagnie.

PHOTO: © 2016 SASHA ONYSHCHENKO / KRAVETZ PHOTOGRAPHICS

Annexes

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants

PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

CHAPITRE I

DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

« **Administrateur** » : désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement ;

« **Code** » : désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal ;

« **Comité d'éthique** » : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* ;

« **Conflit d'intérêts** » : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code ;

« **Conseil** » : désigne le conseil d'administration de la Société ;

« **Dirigeant** » : désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général ;

« **Entreprise** » : signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services ;

« **Information confidentielle** » : signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe ;

« **Loi** » : désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4) ;

« **Personne liée** » : désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption ;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liées ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre ;

« **Premier Dirigeant** » : désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants ;

« **Règlement** » : désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi* sur le ministère du Conseil exécutif ;

« **Règlement de régie interne** » : désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre ;

« **Secrétaire général** » : désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil ;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** » : désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

CHAPITRE II

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la *Loi*, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

CHAPITRE III

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la *Loi*, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.
15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

- 19.** Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

- 20.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 21.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- 22.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 23.** Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 24.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 25.** Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

- 26.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 27.** La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :
- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude ;
 - suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un ;
 - suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu ; ou
 - suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.
- 28.** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après :
- avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion ;
 - avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée ; ou
 - être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 29.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.
- 30.** Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.
- 31.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 32.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :
- le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ; et
 - le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier ;
 - à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

- 33.** Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.
- 34.** Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.
- De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.
- 35.** L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.
- 36.** Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.
- 37.** L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

SECTION III – DISPENSES

- 38.** Le présent Code ne s'applique pas :
- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement ;
 - b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition ;
 - c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale ;
 - d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ;
 - e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs ; ou
 - f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

CHAPITRE V

APPLICATION DU CODE

- 39.** Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

- 40.** Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.
- 41.** Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.
- 42.** Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.
- 43.** Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la *Loi* et du Règlement sont respectées.
- Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.
- 44.** Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.
- 45.** Le Comité d'éthique doit :
- a) réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation ;
 - b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code ;
 - c) assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code ;
 - d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique ;
 - e) traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code ;
 - f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

- 46.** Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

- 47.** Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la *Loi* ou le tribunal l'exige.

- 48.** Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

- 49.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'Information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- b) la description de la violation ;
- c) la date ou la période de survenance de la violation ;
- d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

50. Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
51. Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
52. Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
53. Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes :
 - a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil ;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

CHAPITRE VI

PROCESSUS DISCIPLINAIRE

54. S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la *Loi*, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :
 - a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement ;
 - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
55. L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.

L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
56. Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
57. L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
58. Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

CHAPITRE VII

ENTRÉE EN VIGUEUR

59. Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

ANNEXE 1

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») :

1. Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général :
 - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance ;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné ;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier ;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts ;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
2. En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
3. Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
4. Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
5. La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

ANNEXE 2

DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

Suivi des actions / Plan d'action de développement durable

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
(Activité incontournable 1)

ACTION 1 Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles		
Indicateurs 1. Taux de diversion des matières résiduelles (MR) par année 2. Nombre de formations organisées par année 3. Niveau atteint des certifications BOMA BEST et ICI ON RECYCLE!	Cibles 1. Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 60 % (2017) et atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 70 % (2020) 2. Au moins une action formative par année 3. Conserver le niveau 2 de l'attestation ICI ON RECYCLE! Atteindre le niveau 3 de la certification BOMA BEST	Résultats 1. Poursuivi 2. Atteint 3. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Dernière estimation du taux de mise en valeur, calculée au courant de l'année : 54 %. La Société implante le compostage début 2019 et devrait voir une amélioration significative de son taux dès l'an prochain. 2. Une formation « Mise à jour sur les bonnes pratiques de recyclage » et sur l'introduction au compostage a été présentée à l'ensemble des employés et des locataires de la Société. 3. Toujours en vigueur. Domaine 1 – Activités courantes de gestion administrative - Résultat recherché 1 - Les actions répondent à la pratique d'une bonne gestion des biens excédentaires et des matières résiduelles toutes catégories.		

ACTION 2 Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transports collectifs et actifs par les employés		
Indicateurs 1. Nombre d'espaces de stationnement à vélo (intérieurs et extérieurs) 2. Nombre de clés Bixi laissées à la réception pour les employés 3. Valeur (\$) des incitatifs offerts aux employés pour le transport actif et collectif annuellement	Cibles 1. Au moins 80 places de stationnement à vélo 2. Avoir en tout temps deux clés Bixi à la réception 3. Mettre en place trois mesures incitatives ou de valorisation par année	Résultats 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Actuellement, sur le site on compte 56 places extérieures et 44 places intérieures. 2. Deux clés BIXI disponibles en tout temps. 3. En plus de l'augmentation de stationnement à vélos, l'implantation du programme Opus + Entreprise profite à plus de 10 % des employés de la Société (33 inscriptions). L'ajout d'un point d'eau et d'outils pratiques, pour les réparations mineures, dans le parc-vélos intérieur complète les actions incitatives de l'année. Domaine 2 - Transport et déplacements des employés - Résultat recherché 3 - L'action favorise l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs des employés.		

ACTION 3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments		
Indicateur • Nombre de tonnes équivalentes de gaz à effet de serre par année	Cible • Réduction d'au moins 10 % des émissions de GES en 2020 selon le bilan 2015	Résultat • Poursuivi
Informations supplémentaires : • Calcul 2018 : 3 983 t. Nous accusons un recul par rapport à 2017 mais une stabilité sur la base du bilan 2015. Justification : Bris important de la chaudière électrique occasionnant une surutilisation de la chaudière au gaz. Extrêmes de température observés en hiver et en été. Tendances positives : pas d'achat de mazout dans les 3 dernières années. Domaine 3 – Bâtiments et infrastructures - Résultat recherché 4. Des circonstances imprévues sont venu annuler la réduction atteinte de 2017.		

ACTION 4 Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des matériaux de construction et de rénovation valorisés 	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des travaux doivent valoriser les déchets de construction 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivi
Informations supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Intégration de clauses obligatoires dans les documents d'appels d'offres, exigeant une disposition des rebuts de construction respectueuse de l'environnement. Le contrôle du respect de ces obligations est en progression. 		
<small>Domaine 3 - Bâtiments et infrastructures - Résultat recherché 5. La Société démontre sa propension à réaliser convenablement des projets de construction et de rénovation de manière écoresponsable.</small>		

ACTION 5 Favoriser l'organisation des événements et des activités de communication de la Société réalisés de façon écoresponsable		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> % d'événements écoresponsables internes organisés par année Réduire l'offre de bouteilles d'eau à usage unique Nombre d'événements classifiés selon la norme BNQ9700-253 par année 	<ol style="list-style-type: none"> 80 % des événements internes réalisés de façon écoresponsable Réduire de 10 % l'offre de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements organisés par Place des Arts Mettre en place des conditions favorisant la tenue de ce type d'événements <small>(Note 1)</small> 	<ol style="list-style-type: none"> Atteint Poursuivi Poursuivi
Informations supplémentaires : <ol style="list-style-type: none"> 1 019 événements (réunions) sur 1 144 événements internes (86 %), présentent des conditions écoresponsables. La Société a obtenu la certification Scène Écoresponsable OR, du Conseil québécois des événements écoresponsables. Pour plusieurs événements produits par la Société, l'utilisation de pichets d'eau et de verres réutilisables est en progression. Elle poursuit le remplacement ou l'adaptation des fontaines d'eau pour le remplissage de gourdes réutilisables. La Société s'apprête à accueillir en 2019 son premier événement classifié 4 selon la norme. 		
<small>Domaine 5 - Communications gouvernementales et organisations d'événements - Résultat recherché 7. La Société vise l'organisation de ses événements internes de manière écoresponsable, de façon à atteindre la cible fixée.</small>		

ACTION 6 Augmenter les acquisitions écoresponsables		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> Adoption d'un guide d'approvisionnement Nombre de formations offertes Nombre de rencontres annuelles sur les approvisionnements responsables 	<ol style="list-style-type: none"> Adoption en 2019 Le responsable des approvisionnements devra suivre au moins une formation par année sur le thème de l'écoresponsabilité Deux rencontres internes sur l'approvisionnement responsable par année 	<ol style="list-style-type: none"> Poursuivi Atteint Poursuivi
Informations supplémentaires : <ol style="list-style-type: none"> La rédaction se poursuit et l'adoption du guide est prévue pour 2019. Formation: reddition de comptes en matière d'acquisitions écoresponsables. Les rencontres internes portent sur la préparation du guide et sur l'instauration d'une méthode de décompte des achats écoresponsables à la source. 		
<small>Domaine 6 - Marché publics - Résultat recherché 9. La Société vise l'augmentation de ses acquisitions faites de façon écoresponsable.</small>		

Objectif 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics (Activité incontournable 2)

ACTION 7 Prendre en compte des principes de développement durable dans le cadre de processus de révision des programmes gouvernementaux		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de programmes et projets évalués selon les principes de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un projet par année 	<ul style="list-style-type: none"> Atteint
Informations supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Planification de la rénovation du corridor donnant accès au métro. Un accès universel sera intégré au projet, favorisant le transport collectif. Des mesures atténuantes pour les diverses formes de pollutions et un programme de gestion des matières résiduelles seront exigés de l'entrepreneur. 		
<small>Résultat recherché 12: La Société utilise l'évaluation stratégique fondée sur la prise en compte des principes de développement durable pour bonifier au moins une action et/ou projet structurant du gouvernement.</small>		

Objectif 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 8 Offrir et participer à des formations sur les pratiques en matière de développement durable		
Indicateurs 1. Nombre d'employés sensibilisés par année 2. Nombre d'heures de formation offertes aux employés par année 3. Nombre de réunions du comité d'action en développement durable par année	Cibles 1. 30 % des employés 2. Un minimum d'une activité par année 3. Deux réunions du comité vert par année	Résultats 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Sept (7) articles ont paru sur le babillard électronique de la Société rejoignant la totalité des employés de la Société. 2. Formation : Une formation de 2 heures a été donnée aux employés participants sur les bonnes pratiques en matière de tri des matières résiduelles. Au moins 13 formations/employés sont décomptées en 2017-18. 3. Le Comité a participé à 3 rencontres pour l'année 2017-18 qui ont permis l'émergence et la mise en place de plusieurs initiatives. Résultats recherchés 16 et 17. La Société vise la formation sur les pratiques en matière de développement durable, de promotion et de mise en valeur du savoir-faire de l'administration publique.		

ACTION 9 S'engager dans la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les organismes publics et à l'extérieur de l'administration publique		
Indicateurs 1. Nombre de réunions du comité de développement durable Place des Arts – locataires 2. Nombre de communications réalisées auprès des parties prenantes externes	Cibles 1. Au moins une réunion avec les locataires par année 2. Au moins une campagne de sensibilisation dans les espaces publics et auprès des parties prenantes de Place des Arts	Résultats 1. Atteint 2. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Cette année, une session d'information en prévision de l'implantation du compostage a eu lieu en présence des locataires. 2. En juin dernier, la Société sensibilisait sa clientèle à l'importance de recycler dans les règles de l'art, au moyen d'un kiosque dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, afin de répondre aux questions de sa clientèle et de ses locataires. Résultat visé 17. La Société voit à la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les MO et à l'extérieur de l'administration publique.		

Objectif 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (Activité incontournable 3)

ACTION 10 Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel		
Indicateurs 1. Nombre d'œuvres numériques produites sur la mosaïque d'écrans 2. Adoption du programme de mise en valeur des œuvres	Cibles 1. Au moins une œuvre d'art numérique par année 2. 100 % des œuvres d'art dans les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier	Résultats 1. Atteint 2. Atteint
Informations supplémentaires : 1. La mosaïque d'écrans de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a présenté quatre œuvres dont <i>La Pause (Ode à l'extase)</i> réalisée par des étudiants de l'UQAM, <i>Interlude</i> de l'artiste montréalaise Maylee Keo et <i>Variations Imaginaires</i> des Sœurs Schmutt en collaboration avec Robin Pineda Gould, dans le cadre du programme « Des ponts culturels d'une rive est l'autre ». 2. Toutes les œuvres d'art des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier ont été mises en valeur par l'installation d'éclairages adéquats, là où la faisabilité architecturale le permettait, valorisant ainsi le patrimoine de la Société (depuis 2017). Rencontre l'objectif 1 de l'Agenda 21C. La Société s'assure que son patrimoine matériel et immatériel soit mis en valeur afin de reconnaître et promouvoir la culture québécoise, dans toute sa diversité.		

ACTION 11 Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture à travers des projets porteurs		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'artistes accueillis en résidence par année 2. Nombre de projets de coproduction par année 3. Nombre d'artistes de la relève par année 4. Nombre de projets d'artistes issus de la diversité ou des Premières nations par année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quatre artistes en résidence par année 2. Une coproduction par année 3. Deux artistes de la relève par année 4. Deux projets de diversité par année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint 4. Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La Société est un lieu de résidence pour le développement artistique des créateurs. Dans le cadre du programme de Place des Arts, 196 artistes ont bénéficié d'une résidence cette année à la Cinquième Salle comme dans les salles de répétitions. Les activités de la SACEF et de l'Atelier Lyrique de l'Opéra de Montréal ont également permis d'accueillir en résidence 160 et 40 artistes respectivement. 2. 3 coproductions : <i>Espiègleries</i> de Jamie Adkins, <i>Temporel</i> de Lemieux Pilon 4D Art en collaboration avec Les 7 doigts, <i>Ceci tuera cela/ This Will Kill That</i> (titre provisoire) de Gunilla Heilborn. 3 codiffusions : <i>Dois</i> (avec la TOHU), <i>Tryptique</i> du Cirque Eloize (avec la TOHU), <i>Breath</i> de Teroo Saarinen (avec Danse Danse). 3. Plus de 180 projets, spectacles et activités impliquant des artistes issus de la diversité ou des Premières nations. Exemples : expositions <i>Sa Majesté pourpre : hommage à Prince et Frimas, la vie et la culture des sâmes, Grand rendez-vous des rythmes du monde</i>, Festival du monde arabe, Dansons Montréal, Paco de Lucia, Tao. 4. 17 représentations pour des artistes de la relève, principalement en chanson francophone. <p>Rencontre l'objectif 2 de l'Agenda 21C. Les données proviennent de la compilation annuelle des événements de la Société. Les résultats démontrent la valorisation du rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et le soutien de la Société à la création, la production et la diffusion.</p>		

ACTION 12 Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle		
Indicateurs	Cibles	Résultats
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'événements gratuits offerts sur la place publique de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme et nombre de participants par année 2. Nombre d'expositions et nombre de participants par année 3. Nombre de spectacles dans la série Place des Arts junior par année et nombre de clients par année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 150 événements dans l'ECGEL par année 2. Moyenne d'une exposition produite par Place des Arts par année 3. 10 spectacles de la série Place des Arts Junior par année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 201 événements diversifiés ont eu lieu dans l'ECGEL et 36 552 personnes y ont participé, pour un dépassement de la cible de 34 %. 2. Neuf expositions et 105 324 visiteurs, dont <i>Expo 67 : Place aux arts !, Dans l'œil de Cindy Boyce, regard de la photographe sur 10 résidences à la Place des Arts, Frimas, la vie et la culture des sâmes</i> et <i>Théâtre Sans Fil : 47 ans de marionnettes géantes</i>. 3. 15 spectacles, présentés en 22 représentations de la série Place des Arts junior et 5 071 participants. <p>Rencontre l'objectif 5 de l'Agenda 21C. La Société offre des activités gratuites au grand public dans l'ECGEL, favorisant l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.</p>		

ACTION 13 Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de coproductions et de spectacles déployés ailleurs au Québec et à l'international 	<ul style="list-style-type: none"> • Une coproduction par année 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteint
<p>Informations supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 2 coproductions, notamment <i>Ceci tuera cela/This Will Kill That</i> de Gunilla Heilborn, <i>Espiègleries</i> de Jamie Adkins. <p>Rencontre l'objectif 11 de l'Agenda 21C. Le résultat recherché vise le renforcement de l'identité culturelle, l'accès et la participation à la vie culturelle, qui passent autant par le soutien au créateurs qu'à la mise en valeur de nos patrimoines.</p>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

Objectif 2.1

Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables (Activité incontournable 4)

ACTION 14 Promouvoir auprès de nos fournisseurs les principes de développement durable		
Indicateurs 1. % des appels d'offres qualité-prix ayant au moins un critère d'analyse en développement durable (DD) 2. % des appels d'offres ayant au moins cinq critères d'analyse en DD	Cibles 1. 100% des appels d'offres avec un critère d'analyse 2. Au moins 25 % des appels d'offres avec au minimum cinq critères d'analyse	Résultats 1. Poursuivi 2. Poursuivi
Informations supplémentaires : 1. Au moins un critère d'analyse en DD est inscrit à la majorité des appels d'offres qualité-prix faisant appel à des comités de sélection et une condition générale d'adhésion à la Politique de DD à la majorité des appels d'offres. 2. La Société vise à intégrer à son processus plus de critères de sélection pour le choix de ses fournisseurs ainsi que des critères d'analyse, de conformité et d'admissibilité. Cependant, selon un récent décompte estimatif, nos acquisitions répondant à des critères responsables atteindraient 33%. Résultat recherché 21. La Société vise la mise en œuvre de mesures pour appuyer le développement d'entreprises d'économie sociale dans des secteurs contribuant à la transition vers une économie verte et responsable notamment en s'approvisionnant de produits respectueux de l'environnement.		

Objectif 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix écoresponsables

ACTION 15 Projet de diffusion d'information et la sensibilisation du public à la consommation responsable		
Indicateurs 1. Nombre de billets électroniques vendus par année versus le nombre de billets papier 2. Nombre de communications diffusées au grand public par année 3. Nombre de calendriers de Place des Arts imprimés par année	Cibles 1. Réduire de 30 % les impressions d'ici 2020 2. Deux communications au grand public par année 3. Élimination des calendriers	Résultats 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Ayant déjà atteint son objectif, la Société note, en plus, une augmentation de l'utilisation du billet mobile l'estimant maintenant à 10 % de son émission globale. 2. Des communications promotionnelles régulières, par courriels ciblés, sont toujours adressées au grand public. 3. L'impression de calendriers a été éliminée. Les modes de communication électronique sont toujours utilisés pour son envoi. Résultat visé 30. La Société accroît la diffusion et la sensibilisation du public à la consommation responsable.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectif 3.1

Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée

ACTION 16 Poursuivre la saine gestion de notre propriété de façon à soutenir l'économie locale ainsi que sa communauté		
Indicateur	Cible	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'événements tenus sur le site (Amphithéâtre Fernand-Lindsay) favorisant les retombées économiques dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> Un minimum de 16 événements par année 	<ul style="list-style-type: none"> Atteint
Informations supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> L'amphithéâtre a reçu 18 événements : Festival de Lanaudière (16 représentations) et la Sinfonia de Lanaudière (2 représentations). La tenue de ces événements a attiré un public provenant de l'extérieur de la région, assurant ainsi des retombées économiques. Des partenariats avec les acteurs du milieu et des ententes avec des fournisseurs de la région, ont favorisé l'économie locale. Affluence : 29 944 spectateurs. 		
<small>Résultat visé 34. La Société développe des mécanismes de concertation avec les acteurs des milieux concernés.</small>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 17 Augmenter la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs de la Société de la Place des Arts		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de fournisseurs / partenaires provenant d'organismes communautaires et d'économie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Portrait et évaluation d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivi
Informations supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> La Société compte parmi ses fournisseurs et partenaires : coopérative, OBNL et entreprises engagées dans leur communauté ou qui mettent en œuvre un programme de réinsertion sociale. Elle compte développer davantage de programmes visant à soutenir ce type d'organisation. 		
<small>Résultat recherché 39. La Société renforce l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale, contribuant ainsi à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.</small>		

Objectif 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

ACTION 18 Développer des événements permettant à des adolescents en milieux défavorisés d'accéder à la culture		
Indicateur	Cible	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets par année et nombre d'élèves participant aux activités par année 	<ul style="list-style-type: none"> Un projet par année 	<ul style="list-style-type: none"> Atteint
Informations supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre du Programme éducatif de la Place des Arts : 3 projets destinés aux élèves de niveau secondaire (<i>Queen KA – De la poésie au slam</i>, <i>Dramatik – Au rythme des mots</i>, <i>Patrice Michaud – Mots et territoire(s)</i>). - 2 398 participants dans le cadre de ces projets. 		
<small>Résultat visé 40. La Société crée des projets permettant d'élargir l'accès aux loisirs, aux adolescents issus de milieux défavorisés.</small>		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

Améliorer, par la prévention, la santé de la population

Objectif 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION 19 Être une organisation proactive en matière de saines habitudes de vie		
Indicateurs 1. Nombre d'activités de communications réalisées auprès des employés par année 2. Nombre d'employés sensibilisés par année	Cibles 1. Deux actions de communications destinées 2. Au moins 30% des employés par année	Résultats 1. Atteint 2. Atteint
Informations supplémentaires : 1. Trois activités de communication dédiée dont deux campagnes de promotion de mise en forme et une campagne de vaccination ont été envoyées à la totalité des employés. Une campagne pour l'ergonomie des postes de travail a été réalisée également. 2. Au moins un employé sur deux a été sensibilisé directement à l'une ou l'autre des communications. Résultat recherché 42. La Société vise à promouvoir l'accès aux milieux propices à la pratique de l'activité physique ainsi que la valorisation d'un mode de vie plus actif.		

Objectif 5.2

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

ACTION 20 Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail		
Indicateurs 1. Nombre de rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Nombre d'activités d'accroissement des connaissances et nombre de participants formés par année 3. Nombre d'activités de communications et de sensibilisation organisées par année 4. Plan de formation et nombre d'agents de sécurité formés par année	Cibles 1. Quatre rencontres du comité Santé et sécurité par année 2. Au moins une activité de formation par année 3. Mise à jour du cahier de charges destiné aux producteurs 4. Adoption du plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque	Résultats 1. Atteint 2. Atteint 3. Atteint 4. Poursuivi
Informations supplémentaires : 1. Quatre rencontres ont eu lieu cette année. 2. 15 employés de sécurité ont reçu la formation annuelle sur l'application du Plan des mesures d'urgence et de la Gestion de crise. 25 travailleurs de nos équipes électromécaniques ont participé à au moins une formation relevant du domaine de la santé et sécurité au travail. 3. Une partie des cahiers de charges aux producteurs a été mise à jour. 4. Le plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque demeure à réaliser. Résultat recherché 44. En mettant de l'avant des mesures et des actions destinées à atténuer ou à gérer de façon optimale les risques pour les personnes qui sont associés à l'activité humaine, la Société vise atteindre ses objectifs.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6**Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités****Objectif 6.1**

Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire

ACTION 21 Développer des projets d'infrastructures de qualité sur le site de Place des Arts		
Indicateurs 1. Nombre de projets de mise en valeur des bâtiments par année 2. Nombre de bassins de rétention d'eau installés (deux sur l'Esplanade en 2018) et nombre de drains à débit contrôlé installés par projet	Cibles 1. Réalisation du projet de réfection de l'Esplanade 2. Deux bassins de rétention d'eau de plus sur le site en 2018	Résultats 1. Poursuivi 2. Atteint
Informations supplémentaires: 1. La 3 ^e et dernière phase de la réfection de l'Esplanade est entamée. Le projet est maintenant réalisé à 85 %. 2. La totalité des drains de l'Esplanade ont un débit contrôlé, un bassin est présent à l'intérieur du complexe et l'autre à l'extérieur, sous l'espace nord de l'Esplanade.		
Résultat recherché 47. La Société renouvelle les orientations gouvernementales en aménagement du territoire qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable.		

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8**Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre****Objectif 8.1**

Améliorer l'efficacité énergétique

ACTION 22 Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique		
Indicateurs 1. % de réduction de consommation énergétique 2. % de lampes remplacées / aires de service par année 3. % d'écrans plasma remplacés par année 4. % d'unités rétroéclairées remplacées par année	Cibles 1. Baisse de 5 % (8 500 Gj) 2. 75 % et adoption de procédures pour une meilleure utilisation de l'éclairage 3. 100 % des écrans plasma d'ici 2020 et adoption du plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées 4. 100 % des unités rétroéclairées d'ici 2020	Résultats 1. Poursuivi 2. Atteint 3. Poursuivi 4. Poursuivi
Informations supplémentaires: 1. Donnée de référence est de 169 413 Gj en 2015-16. Des travaux de réfection du refroidisseur-récupérateur et de la banque à glace, en cours, devraient contribuer grandement à l'atteinte de la cible. 2. Moyenne de 85 % des espaces de service sont éclairés efficacement (DEL, T8, T5): stationnements: 95 %, corridors: 90 % et salles mécaniques 70 %. Cette année, nous avons remplacé des éclairages au sodium pour une technologie écoénergétique. 3. Aucun écran n'a été remplacé, n'ayant pas atteint la fin de leur vie utile. 4. 3 unités rétroéclairées supplémentaires ont été modifiées avec un éclairage écoénergétique.		
Résultats recherchés 61 et 62. La Société instaure des mesures et à réalise des projets favorisant l'efficacité énergétique. Elle appuie l'innovation et le transfert technologique permettant d'améliorer l'efficacité énergétique.		

Calendrier des activités Saison 2017-2018

SEPTEMBRE 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

9137 5030 QUEBEC
(dba Donald K Donald)

Chris de Burgh:

A Better World

AEG Live Canada

K.D. Lang

Opéra de Montréal

Tosca

Orchestre Métropolitain
La Symphonie du jeu vidéo
de Montréal

Théâtre Maisonneuve
Académie du cinéma et
de la télévision

Gala des Prix Gémeaux

Association chinoise
de la Musique Vocale
du Québec

Location privée

Danse Danse

Compagnie Marie-

Chouinard: Le cri du monde /

Compagnie Marie-

Chouinard: Jérôme Bosch

Le jardin des délices

evenko

Conférence: Chris Hadfield

Films Séville

Projection de film:

Hochelaga Terre des Âmes

Téléfiction

Projection de film:

Les rois mongols

Maison symphonique

Les Violons du Roy

Lemieux et Spinosi

Orchestre de chambre

I Musici de Montréal

Le retour de Christian

Blackshaw

Orchestre Métropolitain

Fantastique Bruckner

SNC Lavalin - Division

Transport, Infrastructures

et Bâtiment

Location privée

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Quand la pluie s'arrêtera

Cinquième Salle

Festival international

de la littérature

Artistes variés: Là d'où

je viens, darling! / Dany

Laferrière, Arthur H et James

Noël: Et si notre vie était

une fête?

Festival Quartiers Danses

Soirée d'ouverture: Kyra

Jean Green, Andrea Peña /

L'invitation au voyage: Tim

Casson, Menka Nagrani,

Jane Mappin / Regards

croisés Montréal-Madrid:

France Roy et Johanne Marie

Tremblay, Cia Daniel Abreu /

Regards croisés Montréal

- Barcelone: Dulcinée

Langfelder, La Intrusa Danza /

Table ronde: La danse

comme médiation en milieu

culturel, social et de santé /

Table ronde: La danse en

contexte urbain / Soirée-

bénéfice danse urbaine:

Tentacle Tribe / Regards

Croisés Montréal-Barcelone:

James Viveiros, Marc Béland

et Sònia Gómez /

Diversité Montréal / Regards

de femmes / Montréal

éclectique / Montréal en

famille / Cas Public - 9 /

Soirée de clôture

Fondation Future

Conférence: TEDxConcordia

L'Empire Desmarais

Lavigne Maison D'édition

Offenbach

Résidences d'artiste

Société de la

Place des Arts

Espièglerie, Jamie Adkins

Salle Claude-Léveillée

Festival international

de la littérature

Émilie Bibeau: Chronique

d'un cœur vintage /

Emmanuel Schwartz et Dany

Boudreault: La fin du monde

est une fausse piste /

Aristes variés: Aimititau!

Parlons-nous!

GerrAudio Distribution

Location privée:

DPA Microphones,

Know your Microphones

Société de la

Place des Arts

Tourage: Chez Georges-

Émile avec Yann Perreau

SACEF

WEEK-ENDS DE LA

CHANSON QUÉBÉCOR

Christian p / Les Tavarneux /

François Lachance /

Audionaute /

Francis Bédard-Pétrin /

Jean-François Beaupré /

Charles Landry / LILY K.O. /

Mr. Ko' / Rémy Caset

Esplanade

Office national du film

du Canada

Expo 67 Live

Partenariat du Quartier

des spectacles

Exposition: KM3

Groupe

Rubberbandance

Fils de Ville

Société de la

Place des Arts

Dansons Montréal

UQAM - Chœur

des sciences

Conférence:

Midis Ville-Marie 375°

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE

CAUSERIE

Quand la pluie s'arrêtera

Festival du Monde Arabe

de Montréal

Conférence: Lancement

programmation

Festival Quartiers Danses

Carte Postale / LORE

Groupe

Rubberbandance

Fils de Ville

Société de la

Place des Arts

CHEZ GEORGES-ÉMILE

Normand d'Amour

SALLE D'EXPOSITION

Société de la

Place des Arts

Expo 67: Place aux arts!

Salon urbain

Académie du cinéma et

de la télévision

Tourage

BOMA QUEBEC

Exposition:

De ville-Marie à demain

Fondation Future

Cocktail

Téléfiction

Cocktail: «Les rois mongols»

OCTOBRE 2017

Salle Wilfrid-Pelletier

ADISQ

Gala de l'ADISQ

Attila Glatz Concert

Productions

Harry Potter et la chambre

des secrets

evenko

The Phantom of the Opera

Société de la

Place des Arts

Johnny Clegg: The Final

Journey / Projet Paco de

Lucia: Les légendes du

Flamenco

Université McGill

Remise de diplômes

Théâtre Maisonneuve

Canada-China Cultural

Development Association

Beijing Dance Theatre

evenko

Martin Perizzolo

Festival du nouveau

cinéma de Montréal

Projection de film:

Blade Runner 2049

Les Grands Ballets

Stabat Mater

Portage

Fête de la reconnaissance

Conservatoire de

musique de Montréal

Le 75^e anniversaire du

Conservatoire de musique

Groupe Atallah / SSENSE

Location privée

Orchestre Métropolitain

Imaginer l'Espagne

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Quand la pluie s'arrêtera

Cinquième Salle

Bonsound

Yann Perreau: Perreau et la

Lune / Philippe B

Danse Danse

Andrew Skeels Choregraphy:

Rose of Jericho

Eva Kolarova

Dépendance Bleue

Festival du Monde Arabe

de Montréal

Hourya

Groupe Phaneuf

Louis T:

Objectivement Parlant

Les Muses: Centre des

arts de la scène

Les Muses: Fête, petites

écorchures et effets presque

spéciaux

Productions KOSCÈNE

Conférence:

Moments (extra) ordinaires

Société de la

Place des Arts

PLACE DES ARTS JUNIOR

Pierre et le pou / Felix,

Concerto en chat majeur!

Société de la

Place des Arts

Robert Charlebois:

Rock'oustic

Résidences d'artistes

Société de la

Place des Arts

Andrew Skeels /

Rose of Jericho

Salle Claude-Léveillée

Société de la

Place des Arts

PLACE DES ARTS JUNIOR

Mwana et le secret de

la tortue

Société de la

Place des Arts

PONTS CULTURELS

Sœurs Schmitt

SACEF

WEEK-ENDS DE LA CHANSON

QUÉBÉCOR

Céline Raymond / Jean-

François Dubé / Roxane

Bruneau / Monik Valois et

Pascal Bessette / Martin

Lavoie / Perle / 3G - La

tournée des 15 ans de PUR

Communications / Monique

Paquin / Alexandre Légaré /

Julien Pilon / Kaléidoscope

SACEF

MA PREMIÈRE

PLACE DES ARTS

Résidences d'artistes

avec les lauréats

TVA Ventes et Marketing

Québecor 20 ans décès

Pierre Péladeau: Alexandre

Da Costa

Résidences d'artistes

Société de la

Place des Arts

PLACE DES ARTS JUNIOR

Mwana et le secret de

la tortue

Esplanade

Office national du film

du Canada

Expo 67 Live

Partenariat du Quartier

des spectacles

Exposition:

KM3, Avançons Ensemble

Société des fêtes du 375°

La Trouble-Fête, La Grande

fête de la sorcellerie

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Festival du Monde Arabe

de Montréal

Persides / Tandem Nomade

Partenariat du Quartier

des spectacles

Ateliers créatifs Km3:

Atelier, Impression 3D

Société de la

Place des Arts

PONTS CULTURELS

Lancement / Sacré Tympan /

Zogma

Société Radio-Canada

Émission radio: Le 15-18

SALLE D'EXPOSITION

Productions
Micheline Sarrazin
 Fred Pellerin:
Un village en trois dés
Société de la
Place des Arts
Les 7 Doigts de la main:
 Triptyque
Tandem
 Daniel Lemire et
 Pierre Verville
Maison symphonique
Festival Bach de Montréal
 Collegium 1704 - Prague
Festival du Monde Arabe
de Montréal
 Naseer Shamma (Irak) et
 OM: Oud à l'Ouest
Fondation Jules et
Paul-Émile Léger
Cœuvres Léger
Orchestre Métropolitain
L'accent français
Productions TraquenArt
 Jordi Savall
Théâtre Jean-Duceppe
DUCEPPE
Les secrets de la Petite-Italie
Cinquième Salle
Agence Station bleue
Les 4 saisons d'André
 Gagnon
Coup de cœur
francophone
Corps Amour Anarchie,
 Léo Ferré
Danse Danse
Dancers of Damelahamid:
 Flicker
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Soudan Blues / L'Âme du
Luth / Cordes à l'Est /
Flamenco perse /
Les Immortels
Groupe Phaneuf
 Louis T:
Objectivement Parlant
Musée d'Art contemporain
de Montréal
Conférence de Thelma
 Golden
Société de la
Place des Arts
 Kevin Parent: Kanji
Salle Claude-Léveillée
Festival du Monde Arabe
de Montréal
El M Quartet / Une mémoire
pour l'oubli / La Syrie,
une jeunesse sacrifiée! /
Dilan Ensemble / Sohbat
Société de la
Place des Arts
 PLACE DES ARTS JUNIOR
Conte pour enfants de
 1 000 jours
SACEF
 MA PREMIÈRE
 PLACE DES ARTS
Résidences d'artistes avec
les lauréats / Les lauréats
de Ma première Place des
Arts 2017
SACEF
 WEEK-ENDS DE LA
 CHANSON QUÉBÉCOR
 Roxane Bruneau / Paule
 Tremblay / Michael Daniel
 Murphy / Nelson Pagé /
 David Alexandre Winter /
 Collectif Montréal Montréal
SACEF
 Du Hauts des Airs Canada
Société Pro Musica
Les Mélodines: Festival Bach
TVA Ventés et Marketing
 Tournage:
 Capsule Alain Lefèvre

Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme
PLACE PUBLIQUE
Cie Ample Man Danse
 Piano public
DUCEPPE
 CAUSERIES
Les secrets de la Petite-Italie
Société de la
Place des Arts
 CHEZ GEORGES-ÉMILE
 Kevin Parent
 MA PREMIÈRE
 PLACE DES ARTS
Auditions publiques
Table-ronde: Opéra
autochtone /
Défilé du Père Noël
SALLE D'EXPOSITION
Société de la
Place des Arts
Dans l'oeil de Cindy Boyce,
Regard de la photographe
sur 10 résidents à la
Place des Arts
Salon urbain
Association de la
Construction du Québec -
Métropolitaine
Réception
DUCEPPE
Tournage
Danse sur les routes
du Québec
 Cocktail
Société de la
Place des Arts
Conférence de presse:
Décembre / Cocktail des
producteurs
Toursime Rivière-du-Loup
 Congrès
Ville de Montréal
 Cocktail: 3^{ème} anniversaire
 Je fais montréal
SACEF
 WEEK-ENDS DE LA
 CHANSON QUÉBÉCOR
 Roxane Bruneau / Paule
 Tremblay / Michael Daniel
 Murphy / Nelson Pagé /
 David Alexandre Winter /
 Collectif Montréal Montréal/
DÉCEMBRE
2017
Salle Wilfrid-Pelletier
Les Grands Ballets
 Casse-Noisette
Massimo Gallotta
Productions
The Legend of Zelda
Symphony of The
Goddesses Tour 2018
ORT Montreal
Le petit cirque
Perspolis Entertainment
 Googoosh
Productions Rubin Fogel
Ltée
The Best of Pink Floyd
Société de la
Place des Arts
 Natalie MacMaster &
 Donnell Leahy: Noël celtique
 en famille
UQAM - Bureau des
diplômés de l'UQAM
 Remise de diplôme
Piano nobile
Société de la
Place des Arts
 PLACE DES ARTS JUNIOR
Un conte de Noël / La tête
dans les nuages / Petit
bonhomme et compagnie /
La Grande étude / L'Histoire
de Babar

Société Pro Musica
Les Mélodines:
 Le Noël de Quartom
Théâtre Maisonneuve
Danse Danse
 BJM - Les Ballets Jazz de
 Montréal: Dance Me
Gregg Musique
 Nicolas Noël, le livre des
 enfants du monde
Jubilation Music
Productions
 Gospel Celebration 2018
Productions Micheline
Sarrazin
 Fred Pellerin:
 Un village en trois dés
QI Productions
 Québec Issime: Décembre,
 le temps des Fêtes signé
 Québec Issime
Société de la
Place des Arts
 Dawn Upshaw et le Brentano
 String Quartet
Maison symphonique
Atmosphère Musicque
 Noël symphonique 2017
Groupe Analekta
 Angèle Dubeau et La Pièta:
 Pour une dernière fois
Les Violons du Roy
Cantates de Bach pour Noël
Orchestre Métropolitain
Contes d'hiver / Le Messie
de Haendel
Show One Productions
 Lucas Debargue
Théâtre Jean-Duceppe
DUCEPPE
Les secrets de la Petite-Italie /
Enfant insignifiant!
Cinquième Salle
Agence Station bleue
 Les quatre saisons
 d'André Gagnon
Danse Danse
 Clara Furey: Cosmic Love
Société de la
Place des Arts
 Lemieux Pilon 4d Art:
 Temporel / Théâtre de l'Œil:
 Le cœur en hiver
Société Radio-Canada
 ICI Musique: Excusez-les!
Salle Claude-Léveillée
Coda Productions
 Concert de fin d'année
SACEF
 MA PREMIÈRE
 PLACE DES ARTS
 Rencontre informative /
 Tournage Matv / Quarts
 de finale / Ateliers aux
 participants / Dévoilement
 des demi-finalistes / Demi-
 finale - Interprètes
SACEF
 WEEK-ENDS DE LA
 CHANSON QUÉBÉCOR
 Pierre Létourneau / Junior
 Sandaire / Roxane Bruneau /
 Mélane / Sebastian Roel /
 Monique Vermont / Vitriines
 Sirius XM / Jean-Rock
 Cummings / François
 Richard / Les Chercheurs
 d'Or / Marie Onile / Charles
 Robert / Élixir de Gumbo /
 Amé / James Lee / Céleste
 Lévis / Gabrielle Goulet /
 Les Rats d'Swompe / Aiza /
 Geneviève Leclerc /
 Andy St-Louis / Joannie
 Benoit et Mélissa Bédard /
 Réjean Lefrançois / Shawn
 Jobin et Pontéix / Louis-
 Philippe Gingras / Charlene
 Blanchette et Edwar 7 /
 Laurence Castera /

Guy Lamarche / Belshazzar /
 AUTOMAT / Héra Ménard /
 Moonfruits / Marjolaine
 Morasse / LILY K.O. /
 Claude Robillard
Société Pro Musica
 Les Mélodines: Festival Bach
Esplanade
Le Marché de Noël
(La Tribu)
 Grand Marché de Noël
Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme
PLACE PUBLIQUE
Chasse-Balcon
 Chasse-Partout
Les Grands Ballets
 Performance médiation
 culturelle - École
 montréalaise pour tous
Société de la
Place des Arts
 Les jeunes chantent Noël /
 CHEZ GEORGES-ÉMILE
 Marc Hervieux,
 Katherine Levac,
 Catherine Proulx-Lemay
Société Radio-Canada
 Émission radio:
 Gravel le matin
SALLE D'EXPOSITION
Société de la
Place des Arts
 De la musique à mon Noël
Salon urbain
Danse sur les routes
du Québec
 Cocktail
Mega Blocks
 Party de Noël
OSM
 Dîner de Noël des bénévoles

JANVIER 2018

Salle Wilfrid-Pelletier
Attila Glatz Concert
Productions
 Hommage à Vienne
Buzzmedia
 Ebi Hamedji (Iran)
 evenko
 The Musical Box
Opéra de Montréal
 JFK
Productions Festival
Juste pour rire II
 Sebastian Maniscalco:
 Stay Hungry Tour
Théâtre Maisonneuve
Association Falun Dafa
Montréal
 Shen Yun 2019
Canada-China Cultural
Development Association
 China Film symphonic
 Orchestra
Danse Danse
 Legend Lin Dance Theatre:
 The Eternal Tides
Groupe Phaneuf
 François Bellefeuille:
 Le plus fort au monde
Société de la
Place des Arts
 TAO (tambours japonais):
 Drum Heart
Résidences d'artistes
La Compagnie Larivée
Cabot Champagne
 Dumas
Société de la
Place des Arts
 Lemieux Pilon 4d Art

Salle Claude-Léveillée
Société de la
Place des Arts
 Tournage
SACEF
 Vision Diversité:
 Diogo Ramos
St-André Management
 Tristan Longval-Gagné
Esplanade
Amnistie Internationale
 Manif des Femmes Montréal
Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme
PLACE PUBLIQUE
DUCEPPE
 CAUSERIES
 Enfant insignifiant!
La Table Ronde du Mois
de l'histoire des Noirs
 Suzan Rogers en tête à tête
 avec Prince
SACEF
 Conférence de presse:
 Ma première Place des Arts
SALLE D'EXPOSITION
UQAM - Faculté des arts
visuels
 Paramètres

FÉVRIER 2018

Salle Wilfrid-Pelletier
evenko
 Les Misérables /
 Noel Gallagher
Les Grands Ballets
 Le Eifman Ballet de Saint-
 Pétersbourg: Requiem
Management Encore
 Martin Matte: Eh là là..!
Piano nobile
St-Laurent TV
 Tournage
Théâtre Maisonneuve
Avanti Ciné vidéo
 Katherine Levac: Velours
Danse Danse
 La Veronal: Siena /
 Martha Graham Dance
 Company: Répertoire
Get it Promotions
 Steve Hackett
Les Grands Ballets
 Lancement de saison
Montréal en lumière
 Marie-Josée Lord et l'OSL /
 Eva Yerbabuena (Flamenco) /
 Isabelle Boulay / Patrice
 Michaud / Stacey Kent
Productions
Micheline Sarrazin
 Fred Pellerin:
 Un village en trois dés
Rendez-vous du
cinéma québécois
 Conférence: Leçon de
 cinéma - Denis Villeneuve
Tandem.mu
 Ladies Night
Troupe artistique Phœnix
(Huayu) de Montréal
 Gala du nouvel an chinois
 2019
Maison symphonique
Chœur Classique
de Montréal
 La Passion selon St-Matthieu
Montréal en lumière
 Montréal en lumière: Gregory
 Porter: Nat King Cole & Me
Orchestre Métropolitain
 Violoncelle et espoir /
 Passion Mozart

Société Pro Musica

Marc-André Hamelin et le Pacifica Quartet

DUCEPPE

Le Chemin des Passes-Dangereuses

Cinquième Salle

100Lux
Gadfly & ÖR Pür

Disques Artic

Roxane Bruneau

Gestion de capital

Assante

Un chef d'œuvre musical avec Jean-Philippe Sylvestre et Alexandre Da Costa

GESTION RICHTER

LIMITÉE

Assemblée annuelle

Groupe Phaneuf

Simon Leblanc

La Compagnie Larivée

Cabot Champagne

Dumas: Nos idéaux

Opéra de Montréal

Lancement de saison

Société de la

Place des Arts

Amok

Résidences d'artistes

100Lux

100Lux

Salle Claude-Léveillée

SACEF

Séance de photos

Esplanade

Montréal en Lumière

Festival Montréal en Lumière

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

DUCEPPE

CAUSERIE

Le chemin des passes-dangereuses

Société de la

Place des Arts

Grand rendez-vous des rythmes du monde

SALLE D'EXPOSITION

La Table Ronde du Mois

de l'histoire des Noirs

La majesté pourpre: Hommage à Prince

SACEF

Cocktail dinatoire

Salon urbain

La Tribu

Lancement Dumas

Lg2

Lancement Martin Matte

SNC LAVALIN

Réunion de l'équipe de gestion

Salon urbain

La Tribu

Lancement Dumas

Lg2

Lancement Martin Matte

SNC LAVALIN

Réunion de l'équipe de gestion

Salon urbain

La Tribu

Lancement Dumas

Lg2

Lancement Martin Matte

SNC LAVALIN

Réunion de l'équipe de gestion

Salon urbain

La Tribu

Lancement Dumas

Lg2

Lancement Martin Matte

SNC LAVALIN

Réunion de l'équipe de gestion

Salon urbain

La Tribu

Lancement Dumas

Lg2

Lancement Martin Matte

Maison symphonique

Les Violons du Roy

Handel, Haydn et La Chappelle de Québec

Orchestre Métropolitain

Yannick Nézet-Séguin et Serhiy Salov / L'Oiseau de feu

Productions TraquenArt

Diego El Cigala

Tandem.mu

Jean-Pierre Ferland:

Avant de m'assagir

Cinquième Salle

21k Productions

Lancement de l'album

STRONG de Mark

Kingswood

Danse Danse

Alan Lake Factorie: Le Cri des méduses / Danse Danse -

lancement de saison 2018-

2019 / Printemps nordique:

Tero Saarinen Company,

Breath

Groupe Phaneuf

Louis T: Objectivement

Parlant / GOUACHE par

Simon Gouache

Productions Jokemail

Massar Egbari

Société de la

Place des Arts

PLACE DES ARTS JUNIOR

Espéglerie (Relâche scolaire) /

Au train où vont les choses

Société de la

Place des Arts

PRINTEMPS NORDIQUE

The Knowledge / Classe de

maître sur l'écriture de séries

policieres / Dois

Résidences d'artistes

Société de la

Place des Arts

Jamie Adkins (Espéglerie)

Salle Claude-Léveillée

La Tribu

Tournage

Luna Records

Randa - Jazz Thrills

Résidences d'artistes

SACEF

Vision Diversité:

Diogo Ramos

Esplanade

Musée d'Art contemporain

de Montréal

Autophonie

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Danse carpe Diem

Écoute pour voir

Office québécois de

la langue française

FrancoFête

Orchestre de chambre

I Musici de Montréal

Conférence de presse

Société de la

Place des Arts

Relâche scolaire

SALLE D'EXPOSITION

Société de la

Place des Arts

Théâtre Sans Fil: 47 ans

de marionnettes géantes

(relâche scolaire)

Salon urbain

Accmontreal

AIDS Community Care Montréal

Carrefour jeunesse-emploi

Montréal Centre-Ville

RDV l'Antisalon de l'emploi

cocktail

Fonds 1804

Conversations pour Fonds 1804 pour la persévérance scolaire

OSM

Bal des enfants

Société Radio-Canada

La Nuit est encore blanche

(Nuit Blanche)

Société de la

Place des Arts

5 à 7 réseautage traiteur

Olive Orange

SACEF

Tournage MATv pour Ma

première Place des Arts

AVRIL 2018

Théâtre Maisonneuve

Agence Station bleue

Plaf ! Le spectacle.

École de technologie

supérieure

Collation de grades

evenko

Luc Langevin:

Maintenant demain

HEC Montréal

Remise de diplômes

Productions Rubin Fogel

Max Raabe & Palast

Orchester

Société de la

Place des Arts

PRINTEMPS NORDIQUE

Danse Danse, zero visibility:

Again / Doktor Glas / Hotel

Pro Forma: NeoArctic

Société de la

Place des Arts

PROGRAMME ÉDUCATIF

Matinée scolaire, Dramatik

Tandem

Daniel Lemire et

Pierre Verville

Maison symphonique

Association des

orchestres de jeunes

du Québec

Concert Gala

evenko

David Foster

Fondation du cancer

du sein du Québec

Soirée bénéfice

Institut du cancer

de Montréal

Concert contre le Cancer

MUNDIA productions

Chœur philharmonique du

Nouveau Monde:

Carmina Burana

Orchestre Métropolitain

Molinari et les tableaux d'une

exposition / Les Planètes:

génial!

Pensionnat du

Saint-Nom-de-Marie

Spectacle annuel

Société de la

Place des Arts

PRINTEMPS NORDIQUE

Ane Brun

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Le bizarre incident du chien

pendant la nuit - Première /

Lancement de saison

Cinquième Salle

Fratrinité Génération

Alpha-Oméga

Le Chœur Alpha-Oméga:

Concert de Pâques 2018

Gregg Musique

Brimbelle, de la ferme

au marché

Groupe Phaneuf

GOUACHE par

Simon Gouache

Société de la

Place des Arts

PRINTEMPS NORDIQUE /

PLACE DES ARTS JUNIOR

Papper

Société de la

Place des Arts

PRINTEMPS NORDIQUE

Dois

Salle Claude-Léveillée

Société de la

Place des Arts

PRINTEMPS NORDIQUE

Arvvas / Entretien sur scène

avec Ragnar Jonasson /

Québec-Scandinavie sur

l'avenir du livre / Table

ronde internationale de la

création, de la diffusion et de

la recherche sur le Nord et

l'Arctique

SACEF

WEEK-ENDS DE LA

CHANSON QUÉBÉCOR

Claude Robillard / Emriral /

Marjorie Fiset / France

Bernard / Diogo Ramos /

Mélane / Ancolie / Mathieu

Salle Claude-Léveillé

Scolo Productions
The Singing Pianos:
Les mains baladeuses

Troupe du théâtre des deux rives de Belœil
Variations énigmatiques,
d'Eric-Emmanuel Schmitt

Women Who Score
Conversations

Esplanade

Franco de Montréal
Conférence de presse

Orchestre symphonique de Montréal
Bal d'une nuit d'été 2018

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE

Festival Quartiers Danses
Dévoilement de la programmation du Festival Quartiers Danses

Orchestre symphonique de Montréal
Lancement de saison estivale OSM

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ÉDUCATIF
Projet Patrice Michaud,
Mouvoir son territoire / Projet Dramatik, Block Party / Projet Queen Ka, Marathon de slam

Société de la Place des Arts
Lundi en musique

SALLE D'EXPOSITION

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ÉDUCATIF
Exposition: Patrice Michaud,
Mots et territoires

Salon urbain

Cuierrier et associés
25^{ème} anniversaire de
Cuierrier et associés
Evenko
Cocktail Show de la réussite

Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques
Cocktail FCTMN

Office québécois de la langue française
Gala des Mérites du français

Orchestre symphonique de Montréal
Bal d'une nuit d'été 2018

JUIN 2018

Salle Wilfrid-Pelletier

Attila Glatz Concert Productions
Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban

Collège Durocher Saint-Lambert
Remise de diplômes

Collège Regina Assumpta
Remise de diplômes

evenko
Motown: The Musical

Festival international de Jazz de Montréal
Seal, Rennie Adams / Jann Arden, Martha Wainwright / Dreamworks

Animation in Concert / George Thorogood and The Destroyers / Rock Party Tour 2018, Jordan Officer / Herbie Hancock, Thundercat / Ben Harper & Charlie Musselwhite, Delgres /

Bonobo, Milk & Bone / Ian Anderson presents: Jethro Tull, 50th Anniversary Tour
Les Grands Ballets
Soirée des étoiles:
Dance me to the end of love
Université Concordia
Remise de diplômes

Théâtre Maisonneuve Collège Dawson
Remise de diplômes

Collège Vanier
Remise de diplômes

Festival international de Jazz de Montréal

Cécile McLorin Salvant with the Aaron Diehl Trio, Christian Sands / Ry Cooder, Joachim Cooder / Dee Dee Bridgewater & The Memphis Soulphony: Memphis Yes

I'm Ready..., Davina and The Vagabonds / Béla Fleck and the Fleckstones, Delvon Lamarr Organ Trio / Boz Scaggs: Out of the Blues

Tour, Polly Gibbons / Ani DiFranco / BEYRIES, Alela Diane / Beth Hart

Films Séville
Projection de film: La chute de l'empire américain

Fondation de la Place des Arts
Grande première des futures étoiles

Franco de Montréal
La Renarde, sur les traces de Pauline Julien / Dubois en liberté / Catherine Ringer / Camille / Grand Corps Malade / Pierre Lapointe, la science du cœur

Israel Cancer Research Fund
Don Felder

Maison symphonique Association des Orchestres de jeunes de la Montérégie
Concert annuel

Chœur Classique de Montréal
Le Stabat Mater de Rossini et le Te Deum de Bruckner

Concours musical international de Montréal
Chant 2018

Festival international de Jazz de Montréal
Al Di Meola, Hichem Kalfa / Olafur Arnalds et Jean-Michel Blais / Archie Shepp Quartet, Wray Downes / Chris Botti / Preservation Hall Jazz Band, Ala.Ni / Dave Holland, Zakir Hussain, Chris Potter Trio, Renee Rosnes / Holly Cole / Bobby McFerrin

Franco de Montréal
L'événement 50^e d'André Mathieu / Brel symphonique

Orchestre symphonique de Longueuil
Concert annuel

Théâtre Jean-Duceppe Collège international Marie de France
Remise de diplômes

Cinquième Salle Comédiens et Plus
La nuit des étoiles

Festival international de Jazz de Montréal
Laurent de Wilde: New Monk Trio / Mélissa Laveaux: Radyo Siwèl / Lucioles: The Dark Side of the Moon /

Jesse Mac Cormack is Stevie Ray Vaughan / Number 9: The White Album, 50 Years of Revolution / Molly Johnson: Meaning To Tell Ya / Corpo TD / Molly Johnson / Jack Broadbent, Tavis E. Triance / The Jerry Cans

Groupe Phaneuf GOUACHE
par Simon Gouache

Junior Sandaire entreprises
Junior Sandaire

Franco de Montréal
Une heure avec Roch Voisine / Sur la lune: Souvenirs de Claude Léveillé / Annie Villeneuve / Andréanne A. Mallette / Florent Volland

Salle Claude-Léveillé Coda Productions
Concert de fin d'année

Festival international de Jazz de Montréal
Clinique Yamaha

Musée d'Art contemporain de Montréal
Formation tireur actif

Esplanade
Festival international de Jazz de Montréal

Festival International de Jazz de Montréal

Franco de Montréal
Franco de Montréal

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE
Société de la Place des Arts

Kiosque Comité développement durable / Springboard

Salon urbain
Elena Borsellino

Elena Borsellino: Sweet 16

Franco de Montréal
Cocktail d'ouverture

Groupe Infopresse
Exposition Lux

Israel Cancer Research Fund
Cocktail

Les Grands Ballets
Soirée des Jeunes gouverneurs 2019

Société Radio-Canada
Tournage publicitaire ICI

Première: Gravel le matin et Le 15-18

Société de la Place des Arts
Cocktail Palais des Congrès / Cocktail Bell Média / Le 1600 Huitres

Tourisme Montréal
Membership 360 - Réseautage

JUILLET 2018

Salle Wilfrid-Pelletier

Festival Juste pour rire
Gala Laurent Paquin / Gala Pier-Luc Funk / Gala les Denis Drolet / Gala Jérémy Demay

Just for Laughs
The Will Forte Gala / The Howie Mandel Gala / The Ken Jeong Gala / Jeff Dunham / The Tiffany Haddish Gala / The Trevor Noah Gala / William H. Macy

Théâtre Maisonneuve

Festival Juste pour rire
Jean-Marc Parent

Films Séville
Projection de film: 1991

Maison symphonique
Concours de musique du Canada

Concert gala du Concours de musique du Canada

Just for Laughs
Russell Peters / Jo Koy

Théâtre Jean-Duceppe

Festival Juste pour rire
Légendes, Sèxe Illégal / Déplaire: Laurent Paquin / Le petit monde de Billy

Cinquième Salle
Festival Juste pour rire

Francine Lareau: 100 ans d'humour au féminin! / La fin de soirée: Julien Tremblay / La fin de soirée: Vincent G / Neev / Bun Hay Mean / La fin de soirée: Korine Côté / La fin de soirée: Eddy King / Paul Taylor / Le Gala

Stand-up France/Québec

Just for Laughs
Jim Norton / Kill Tony Podcast / The Benson Interruption / Roy Wood Jr. / Beautiful Stories From Anonymous People / Jim Norton / Lil Rel & Friends

Salle Claude-Léveillé
Festival Juste pour rire

Paul Taylor / Didier Lambert / Philippe-Audrey Larue-St-Jacques / Daniel Grenier / Korine Côté / Mike Ward

Just for Laughs
Neal Brennan: Here We Go Tour / Mike Ward / Maz Jobrani / Tom Papa / Fortune Feimster

Esplanade
Festival Juste pour rire

Mondial des jeux

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

SALLE D'EXPOSITION
Festival Juste pour rire

Performance en direct: Emmanuel Laflamme / Amélie Lapointe-Lavoie / Zoé Boivin / Patricia Doucet / Diane Roe

Salon urbain
Festival International de Jazz de Montréal

Cocktail

Société de la Place des Arts
Le 1600 Huitres

Amphithéâtre
Fernand-Lindsay

Festival international de Lanaudière
Soir de première / Épopée d'Amérique / Cinéma plein air: La belle et la bête / Vendredi 13 / La Passion / Passion Gospel / Cinéma plein air: Polina, danser sa vie / Céline Symphonique / Chansons d'amour, chansons de guerre / Cinéma plein air: Coco / Symphonie de cuivre / Concert de la paix / Dode Cello / Cinéma plein air: Le maître de la scène

AOÛT 2018

Salle Wilfrid-Pelletier

evenko
The Piano Guys

Piano noble
Orchestre symphonique de Montréal

La Virée classique: Les quatuors de Debussy et Gounod / La musique classique du monde arabe

Théâtre Maisonneuve
Orchestre symphonique de Montréal

Virée classique: Madama Butterfly

Résidences d'artistes
Danse Danse

Résidences d'artistes technique

Maison symphonique
National Youth Orchestra of Canada

Concert annuel

Orchestre de la Francophonie
La création selon Mahler

Cinquième Salle
Orchestre symphonique de Montréal

Virée classique: Haydn et Brahms selon Paul Lewis / Alexei Volodine et les musiciens de l'OSM

Talking Dog Productions
The History of Sexuality

Salle Claude-Léveillé
Orchestre symphonique de Montréal

Virée Classique: La clarinette chez Beethoven et Brahms

Résidences d'artistes
SACEF

Ma première Place des Arts

Esplanade
DUCEPPE

Tournage

Mutek
Festival Mutek

Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme

PLACE PUBLIQUE
Festival Quartiers Danses

Dévoilement de la programmation contexte urbain et activités

Société de la Place des Arts
Virée classique: Performances

Salon urbain
Orchestre symphonique de Montréal

Virée Classique

Société de la Place des Arts
Les 50 ans des Belles-Sœurs

Amphithéâtre
Fernand-Lindsay

Festival international de Lanaudière
Concert du souvenir / Concert de clôture

Les Productions Stéphane Laforest
Gala Rock-n-roll and Swing / Michel Louvain et Tocadéo symphonique

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires. C'est ainsi qu'elle remercie tout particulièrement les compagnies résidentes, les diffuseurs associés, les festivals, les producteurs et les partenaires de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et utilisateurs et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

COMPAGNIES RÉSIDENTES

DUCEPPE
Les Grands Ballets
Opéra de Montréal

DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse
Société pour l'avancement
de la chanson d'expression
française (SACEF)

FESTIVALS

Festival Bach de Montréal
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Festival du nouveau cinéma
de Montréal
Festival international
de Jazz de Montréal
Festival international
de la littérature
Festival international
de Lanaudière
Festival Juste pour rire
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
Franco de Montréal
Just for Laughs
Virée Classique
Montréal en Lumière
Mutek

PRODUCTEURS

21k Productions
100Lux
9137 5030 QUEBEC Inc
(dba Donald K Donald)
Académie du cinéma et
de la télévision
Accmontreal
ADISQ
AEG Live Canada
Agence Station bleue
Amnistie Internationale
Annerin Productions
ANTIBODY Healthcare
Communications
Association chinoise
de la Musique Vocale
du Québec
Association de
la Construction du
Québec - Métropolitaine
Association des Orchestres
de jeunes de la Montérégie
Association des orchestres
de jeunes du Québec
Association Falun Dafa
Montréal
Association
Science Informatique
Université Concordia
Atelier lyrique de
l'Opéra de Montréal
Atmosphère Musique Inc.
Attila Glatz Concert
Productions
Audiogram
Avanti Ciné vidéo
Beaulieu Artistik
Management
BOMA QUEBEC
Bonsound
Buzzermedia

Canada-China Cultural
Development Association
Carrefour jeunesse-emploi
Montréal Centre-Ville
Chœur Classique
de Montréal
Coda Productions
Collège Dawson
Collège Durocher
Saint-Lambert
Collège international
Marie de France
Collège Regina Assumpta
Collège Vanier
Comédiens et Plus
Concours de musique
du Canada inc.
Concours musical
international de Montréal
Conservatoire de musique
de Montréal
Coup de cœur francophone
Cuierrier et associés
Danse Carpe Diem
Danse sur les routes
du Québec
Disques Artic inc.
École de technologie
supérieure
École nationale de l'humour
Elena Borsellino
Entourage Spectacle Inc.
Eva Kolarova
evenko
Fédération des caisses
Desjardins
Femmes du cinéma, de la
télévision et des médias
numériques
Films Séville
Fondation de la
Place des Arts
Fondation du cancer
du sein du Québec
Fondation evenko pour
le talent émergent
Fondation Future
Fondation
Joseph-François-Perrault
Fondation Jules et
Paul-Émile Léger
Fonds 1804
Fraternité Génération
Alpha-Oméga
GerrAudio Distribution inc.
Gestion de capital Assante
GESTION RICHTER
LIMITÉE
Get it Promotions
Gregg Musique
Groupe Analekta Inc.
Groupe Atallah Inc. /
SSENSE
Groupe Fair Play
Groupe Infopresse Inc.
Groupe Phaneuf
Groupe TVA
HEC Montréal
Institut du cancer
de Montréal
Israel Cancer
Research Fund
Jubilation Music
Productions

Junior Sandaire entreprises
La Compagnie Larivée
Cabot Champagne
La Table Ronde du Mois
de l'histoire des Noirs
La Tribu
Le Marché de Noël
L'Empire Desmarais Lavigne
Maison D'édition s.e.n.c.
Les Éditions du Boréal
Les Muses: Centre des arts
de la scène
Les Productions
Stéphane Laforest Inc.
Les Violons du Roy
Lg2
Luna Records
M.O.R.E Institute
Management Encore
Massimo Gallotta
Productions
Mega Blocks
Mosaic
MUNDIA productions
Musée d'art contemporain
de Montréal
National Youth Orchestra
of Canada
Office national du film
du Canada
Office québécois de la
langue française
Orchestre de chambre
I Musici de Montréal
Orchestre de chambre
McGill
Orchestre de la
Francophonie
Orchestre Métropolitain
Orchestre symphonique
de Longueuil
Orchestre symphonique
de Montréal
ORT Montreal
Partenariat du Quartier
des spectacles
Pensionnat du
Saint-Nom-de-Marie
Perspolis Entertainment Inc.
Portage
Productions Jokemail
Productions
Juste Pour Rire II inc.
Productions KOSCÈNE
Productions
Micheline Sarrazin
Productions
Rubin Fogel Ltée
Productions TraquenArt
QI Productions
Rendez-vous du cinéma
québécois
Groupe Rubberbandance
Scolo Productions inc.
Show One Productions
SNC-Lavalin inc.
Société Pro Musica
Société Radio-Canada
St-André Management Inc.
St-Laurent TV Inc.
Talking Dog Productions
Tandem
Téléfiction Inc.

Tourisme Montréal
Toursime Rivière-du-Loup
Troupe artistique Phoenix
(Huayun) de Montréal
Troupe du théâtre des deux
rives de Beloeil
TVA Ventes et
Marketing Inc.
Uniboard Canada
Université Concordia
Université McGill
UQAM - Bureau des
diplômés de l'UQAM
Urban-Element Zone
Ville de Montréal
Women Who Score

PARTENAIRES D'ACCESSIBILITÉ DES ARTS DE LA SCÈNES

Chasse-Balcon
Cie Ample Man Danse
Coalition pour l'éducation
en musique
Commission scolaire de
Montréal
Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire de la
Pointe-de-l'Île
Commission scolaire
Lester-B.-Pearson
Conseil des arts
de Montréal
Conseil des arts et des
lettres du Québec
Culture pour tous
Danse Carpe Diem
DUCEPPE
École des arts visuels et
médias de l'UQAM
École nationale de cirque
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Festival Metropolis bleu
Festival Quartiers Danses
Groupe Rubberbandance
ICI Musique
La Table Ronde du Mois
de l'histoire des Noirs
Les Grands Ballets
Office québécois de
la langue française
Orchestre de chambre
I Musici de Montréal
Orchestre symphonique
de Montréal
Partenariat du Quartier
des spectacles
SACEF
Société Radio-Canada
Springboard Danse
Montréal
Théâtre Sans Fil

Artifice
Audionaute
Carolyne Drolet
Céleste Lévis
Charlène Blanchette
Charles Robert-Gaudette
Claude Robillard
Disques Artic inc.
Dominic Dagenais
Ebmusic / Egide Bélanger
Espace M Lavoie
France Bernard
Francis Bédard-Pétrin
François Lachance
François Richard
Gérard Chagnon
Gestion Son Image
Groupe Penoram Ltée
Guy Lamarche
Guy Lapointe
Héra Ménard
Jean-Claude Fillion
Junior Sandaire entreprises
K.O. Musique
Karine Guérard
Kartel Musik Inc.
LaFab Musique
L'Agence Jaune
Productions
Le Vacarme
L'Empire Desmarais Lavigne
Maison D'édition s.e.n.c.
Les Chercheurs d'Or
Les éditions Patafleure
Les Productions de Gen
Les productions du
Bouc de mer
Les Productions Emrical
Les productions Réjean
Lefrançois inc.
Les Rats d'Swompe
M. Personnage inc.
Marie-Onile Rodrigue
Marjolaine Morasse
Mathieu Joly
Maxime Houde - Les
Productions du Vélocipède
Melocat Productions
Michael Daniel Murphy
Mickaël Lavernay
Monique Paquin
Moonfruits
Oblik Records
Pascal Ouandji
Patrick Kouka
Paule Tremblay
Production Guitare K.C.
Production Prestige G.P.
Production Tell Me
Productions Castera
Productions Claire Martin
Productions Fran-Pell
Productions MV
QQPCS productions
Sandra Dalpé-Palermo
Simon Robitaille
Simone records
Véronique Baltazar
Vision Diversité
Yanick Boivin

PRODUCTEURS DE LA SACEF

1 2 3 GO Productions
117 Records
Alexandre Légaré
Ancolie Musique s.e.n.s.
Andréanne St-Louis

LE RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES – NICOLAS POTVIN – ET DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING – SIMON THIBODEAU AVEC LA COLLABORATION DE MARIE-CLAUDE LÉPINE ET ASTRID BROCHU.

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION
ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

COLLABORATEUR À LA RÉDACTION
PATRICE SERVANT

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES
NATIONALES DU QUÉBEC 2018
ISBN : 978-2-550-82771-9 (IMPRIMÉ)
ISBN : 978-2-550-82772-6 (PDF)
RAPPORT ANNUEL 2017-2018

LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 285-4200
TÉLÉCOPIEUR: (514) 285-1968
INFO@PLACEDESARTS.COM
PLACEDESARTS.COM



30%



OPÉRA

Cette année, l'Opéra de Montréal a séduit les foules avec *JFK*, un spectacle éclatant racontant avec toute la puissance de l'art lyrique les derniers moments de cette figure iconique de l'histoire américaine.

PHOTO: © KAREN ALMOND

Produit et initié par Place des Arts, le Printemps nordique a regroupé en 25 jours plus de 80 artistes internationaux dont la plupart offraient une performance au Canada pour la première fois. Théâtre, opéra contemporain, danse, cirque, musique et marionnettes ainsi que des tables rondes, des classes de maître, des activités ludiques pour toute la famille et des discussions avec le public ont permis de découvrir, sous le signe de l'audace et de la découverte, les valeurs que le Québec partage avec ces pays nordiques – Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède. PLACEDESARTS.com

QUÉBEC SUÈDE DANEMARK FINLANDE NORVÈGE ISLANDE